

À LA
DES MESURE
FAMILLES

BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2022



VILLE DE
NOTRE-DAME-DES
PRAIRIES

 Suivez-nous!

Le Prairiquois, ÉTÉ 2022, Volume 47 #2
www.notredamedesprairies.com

Chalut **AUTO**
JOLIETTE



GMC



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK! —  @chalutauto
CHALUTAUTO.COM | CHALUTAUTOCADILLAC.COM

NOTE IMPORTANTE

Étant donné l'évolution rapide de la situation en lien avec la COVID-19, toute l'information contenue dans le présent Prairiquois est sujette à changement sans préavis.



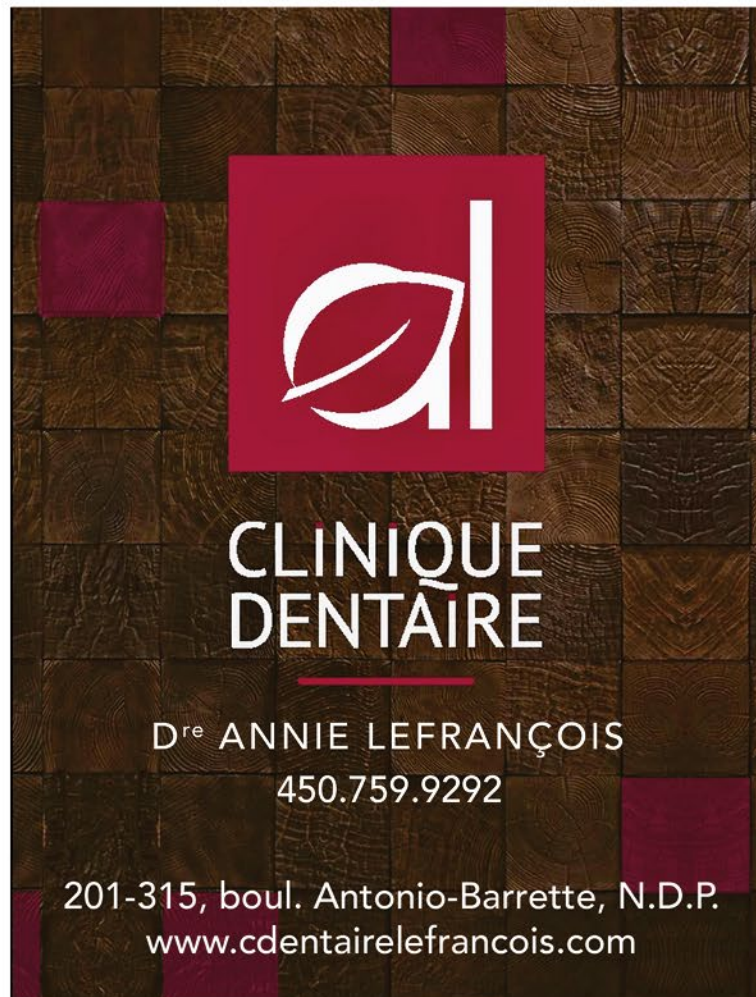
spec 360
plomberie

**PLOMBIER
COMPAGNON & APPRENTI
RECHERCHÉ**

PLOMBERIESPEC360.COM
C.BELLEROSE@PLOMBERIESPEC360.CA
450-756-8647

215 RUE JOSEPH M. PARENT, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, QC J6E 0S1

membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec



**CLINIQUE
DENTAIRE**

D^{re} ANNIE LEFRANÇOIS
450.759.9292

201-315, boul. Antonio-Barrette, N.D.P.
www.cdentairelefrancois.com



L'équipe de la clinique
de Diane Monette
Audioprothésiste

**PROTHÈSES
AUDITIVES**

Incluant les prothèses auditives
rechargeables et les prothèses
auditives avec la technologie bluetooth

Examens auditifs | Réparations
Piles et accessoires
Bouchons protecteurs (eau/bruit)

DIANE MONETTE
AUDIOPROTHÉSISTE
DEPUIS 1997

450 759-9939

136, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
www.dianemonetteaudioprothesiste.com




Cynthia Boisclair
DENTUROLOGISTE

PROTHÈSES DENTAIRES

**CONSULTATION
GRATUITE
SUR
RENDEZ-VOUS**

- › Complètes
- › Partielles
- › Sur implants
- › Réparation
- › Base molle
- › Regarnissage

450 803-9649
107, Curé-Rondeau
Notre-Dame-des-Prairies
www.cynthiaboisclair.com

DES ORGANISMES PRÈS DE VOUS

**Association féminine d'éducation
et d'action sociale (AFÉAS)**
Francine Houle ☎ 450 759-2572

Bazar N.D.P.
Michel Vézina ☎ 450 759-9249
www.bazar-ndp.sitew.com

Centre de femmes Marie-Dupuis
Marie-Christine Laroche
☎ 450 752-5005
www.cdfmariedupuis.com

**Centre de la petite enfance
des Amis des Prairies**
Dave Harvey ☎ 450 753-7864

Club le bel Âge N.D.P.
Annette Nantel ☎ 450 944-4044

Club de scrabble Jolimet
Claudine Perreault ☎ 450 759-4197

Croix-Rouge
Jean Larivière ☎ 450 867-0716

**Groupe scout
de Notre-Dame-des-Prairies**
Michel Boucher ☎ 450 756-1285

Ensemble traditionnel La Foulée
Andréanne Dauphin ☎ 450 759-3545
www.lafoulee.org

Les félins sans toit
Michelle St-Georges
☎ 450 759-8056

**Maison des jeunes Café-Rencontre
12-17 du Grand Joliette**
Jean-Raphaël Lavoie
☎ 450 756-4794
www.maisondesjeunesgrandjoliette.org

Partage N.D.P.
(Aide les personnes âgées
à se sortir de leur isolement)
Pierre Renaud ☎ 450 756-0430

Pastorale paroissiale
Nicole Desmarais Bourassa
☎ 450 753-7373

Saint-Vincent-de-Paul
(Mouvement d'entraide aux démunis)
Michel Cloutier ☎ 450 759-4862

NUMÉROS IMPORTANTS

Pour les urgences ☎ 9-1-1

Ambulance ☎ 450 759-1312

Police (appels courants)
☎ 450 759-5222

Info COVID-19 ☎ 1 877 644-4545

**Centre de prévention
du suicide de Lanaudière**
☎ 1 866 277-3553 ☎ 1 866-APPELLE

Police (Info-Crime) ☎ 1 800 711-1800

**Pompiers (information et
conseils de prévention)** ☎ 450 753-8154

Carrefour canin ☎ 450 752-2646

LE PRAIRIQUOIS ÉTÉ 2022

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES



Sommaire

Numéros importants.....	3
Mot de la mairesse	5
Informations municipales	6
Développement culturel	15
Flash info	17
Bibliothèque	20
Loisirs et saines habitudes de vie	23
Programmation des loisirs	27
Babillard des organismes	31

Heures d'ouverture des bureaux

lundi	8 h 30 à 16 h 30	Les bureaux sont fermés chaque jour de 12h à 13h.
mardi	8 h 30 à 16 h 30	
mercredi	8 h 30 à 16 h 30	
jeudi	8 h 30 à 17 h 30	
vendredi	8 h 30 à 12 h	

Séances du conseil

Lundis 16 mai, 6 et 20 juin, 4 et 18 juillet,
22 août 2022



HÔTEL DE VILLE

132, boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E5

info@notredamedesprairies.com
T. 450 759-7741 | F. 450 759-6255
notredamedesprairies.com

Révision et correction:

Service des communications

Réalisation:

Éditions Média Plus communication

Impression: BBM-LANCÔT

Illustrations et photographies

supplémentaires:
pixabay, freepik.com

Distribution gratuite

dans tous les foyers
dès sa publication



stereo+ Joliette
Inspirer chaque moment
Franchise opérée par
Villeneuve Audio Video

50 Gauthier N., Notre-Dame-des-Prairies
450 755-1696
joliette@stereoplus.com
f /stereoplusjoliette



résidence
funéraire
de Lanaudière



SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook

La Résidence Funéraire
de Lanaudière est à l'écoute
des familles depuis plus de 35 ans.

- Respect, compréhension
- Personnalisation
- Préarrangement
- Columbarium

Une équipe à votre service!



☎ 450-759-7148 🌐 rflanaudiere.com ✉ info@rflanaudiere.com
📍 90 Wilfrid-Ranger, St-Charles-Borromée • 24 h / 24 - 7 jours / 7



Pépinière St-Paul

399, Boul. Brassard (Rte 343), St-Paul-de-Joliette
450.754.3136



BRANDSOURCE

AMEUBLEMENT

S.J. Dion

3 étages à découvrir...

📍 1, GAUTHIER NORD, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES

☎ 450 759-1409 🌐 brandsourcedion.ca



LE PROGRAMME
PROXI EXTRA,
C'EST PAYANT!



3 ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR !

4, av. des Plaines | 200, boul. A.-Barrette | 565, route 131

PROXIEXTRA.COM



MOT DE LA MAIRESSE



Suzanne Dauphin
maire

Chères Prairiquoises et chers Prairiquois,

L'été et ses rayons de soleil arrivent à point pour nous permettre de voir la lumière au bout du tunnel face aux mesures sanitaires imposées par cette pandémie. Profitons de la chaleur et des beaux jours à venir pour retrouver le plaisir de la baignade, des terrasses, sans oublier les chaudes soirées de rassemblements familiaux et entre amis.

Signe que la vie reprend son cours, plusieurs spectacles extérieurs vous seront présentés une fois de plus cette année. À cet effet, nous vous avons concocté une programmation estivale complète qui vous permettra de profiter pleinement de cette saison qui semble mener à un certain retour à la normale. Cela dit, votre brochure vous sera acheminée le 7 juin prochain directement à votre porte.

Au programme, vous retrouverez entre autres, une fête nationale bien remplie sur le site enchanteur du parc des Champs-Élysées, les soirées *Tire-Toi une bûche* d'un parc à l'autre près de chez vous, le retour de certains grands événements dont une magnifique soirée en l'honneur des autochtones lors des jeudis Musik'Eau avec Samian et la Sinfonia de Lanaudière.

Une panoplie d'événements au bonheur des tout-petits sera aussi au rendez-vous, tel qu'un retour en force de la Fête de l'enfant et plusieurs activités culturelles très colorées.

Des travaux de maintien des infrastructures seront déployés sur le territoire au cours de l'été. La Ville procédera notamment à la réfection du pavage de certaines rues, à la réhabilitation d'une section du réseau de distribution d'eau des rues Moreau et Rodolphe et à la réhabilitation d'un émissaire pluvial de l'avenue des Champs-Élysées.

Enfin, nous continuons à déployer nos efforts afin de dynamiser le développement du secteur industriel.

Vous pourrez remarquer que le chantier de la nouvelle école primaire sur l'ancien parc de planches à roulettes ainsi que sur une portion de la rue Jetté prendra forme au cours des prochains mois. Les travaux dans le secteur du parc Amable-Chalut quant à eux suivront, et ce, afin de faire place à une panoplie d'infrastructures de sports et de loisirs. Nous vous remercions de faire preuve de patience durant cette période.

En terminant, je vous invite à découvrir le rapport annuel de nos activités, ce nouvel outil est accessible depuis peu pour vous permettre d'avoir une meilleure représentation de chacun des services municipaux. Toute l'équipe y a mis du sien pour vous présenter un bilan annuel de nos activités. Vous y trouverez les différentes réalisations de chacun des départements de la ville pour l'année 2021 ainsi que leurs objectifs et priorités pour l'année 2022. Plusieurs chiffres marquants sont présentés dans ce document que vous pouvez consulter sur notre site Internet ou encore physiquement, en vous présentant à la réception de l'hôtel de ville ou au Service des loisirs.

Je vous souhaite à toutes et à tous, une saison estivale remplie de joie et de bons moments avec vos proches !

A handwritten signature in black ink that reads "Suzanne Dauphin".

SUZANNE DAUPHIN
MAIRESSE



INFORMATIONS MUNICIPALES

COVID-19

Au moment d'écrire ces lignes, la situation en lien avec la pandémie s'améliore grandement toutefois, veuillez noter que tout le contenu du présent bulletin peut être modifié sans préavis.

Vous pouvez connaître les mises à jour concernant la situation COVID, à tout moment, en consultant nos réseaux sociaux ou la section spéciale de notre site internet.

SAISON ESTIVALE, FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Les bureaux de la Ville seront fermés à l'occasion de la Fête nationale le vendredi 24 juin et pour la fête du Canada le lundi 27 juin. Ils seront également fermés du 25 juillet au 5 août inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Notez que le Service des travaux publics ainsi que le Service des loisirs et des saines habitudes de vie resteront ouvert durant cette période. Pour joindre ces services durant la période de vacances, composez le 450 759-7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.

CONCOURS NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES EN FLEURS 2022

Nous en sommes déjà à la 29^e édition du concours *Notre-Dame-des-Prairies en fleurs* où la Ville encourage ses citoyennes et citoyens à embellir l'extérieur de leur résidence et ainsi améliorer la qualité de vie de leur quartier.

Comme par les années passées, les juges sillonneront toutes les rues du territoire durant la période estivale pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants/gagnantes dans les catégories suivantes:

- **Façade** : 3 nommés, dont 1 premier prix par quartier
- **Commerce** : 3 nommés, dont 1 premier prix pour l'ensemble de la Ville

Aucune inscription n'est nécessaire puisque toutes les rues seront visitées. Nous vous rappelons les critères retenus pour l'évaluation des aménagements:

- Bonnes proportions (agencement de variétés, aménagement, etc.)
- Entretien (propreté, absence de mauvaises herbes, etc.)
- Originalité (nouveautés, imagination, intégration de matériaux inertes tels que fontaine, banc, rocaille, etc.)
- Fleurs annuelles (intégration de leurs annuelles dans l'agencement)
- Santé des végétaux (taille d'entretien effectué, absence de maladie, etc.)
- Coup d'œil général (première impression, harmonisation des couleurs, etc.)
- Des points bonus seront attribués pour l'utilisation de l'échinacée jaune, notre fleur emblème.

L'adoption par la Ville en 2017, d'une fleur emblématique avait pour objectif de nous doter d'une identité distinctive et de favoriser le sentiment d'appartenance. Nous vous encourageons à l'utiliser dans vos arrangements. Plus elle sera présente et plus nos objectifs seront atteints.

Rappelons qu'un prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse, et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants/gagnantes qui se verront encourager à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

RAPPEL DES DATES - COLLECTE DES GROS REBUTS (ENCOMBRANTS)

21 JUIN - 5 JUILLET - 19 JUILLET - 30 AOÛT

Notez que lors de ces collectes spéciales de gros rebuts, aucun autre déchet, aucun bac ni sac, aucun matériau de construction en vrac ne pourront être ramassés. La réglementation municipale vous permet de placer vos encombrants sur le bord de la route au maximum 72 heures avant la collecte.

Nous vous remercions encore une fois pour votre implication à l'optimisation des différentes collectes. Ces gestes pour l'environnement permettront sans aucun doute d'atteindre les objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Joliette et de la Politique québécoise en gestion des matières résiduelles.

JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La date retenue pour la journée de l'environnement 2022 est le samedi 28 mai et l'activité se tiendra au garage municipal (33, rang Sainte-Julie).

Au menu :

- Collecte de RDD (résidus domestiques dangereux)
- Distribution de composte en libre-service du vendredi 27 au dimanche 29 mai
- Arbres offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts

Cette période sera également l'occasion pour vous de répondre à un sondage en ligne. Nous y prendrons vos suggestions au sujet des projets que vous souhaitez voir se concrétiser avec les montants de la réserve environnementale.

PROCHAINE COLLECTE DE BRANCHES

La collecte de branches printanière débutera dans la semaine du **23 mai 2022***. Les gens sont invités à déposer les branches en bordure de la chaussée, au plus tard le **lundi 23 mai**, 7h du matin. Afin de faciliter la collecte, vous devez déposer vos branches en face de votre propriété, en prenant soin d'orienter les troncs (bouts coupés) du côté de la rue.

Précisons que les branches de plus de 3,5 pouces de diamètre ainsi que les souches et les racines ne pourront être ramassées.

Précisons également que le service gratuit de collecte de branches ne couvre pas la collecte de branches issue du défrichage d'un terrain. Si vous mandatez un entrepreneur pour défricher un terrain, ou si vous effectuez vous-même ces travaux, vous devez exiger que la gestion des résidus soit incluse dans votre contrat ou prendre les dispositions afin de vous départir des résidus par vos propres moyens.

****Veuillez noter que la collecte de branches ne peut s'effectuer sur l'ensemble du territoire en une seule journée. Elle peut prendre, selon la météo, jusqu'à 2 semaines. Laissez donc vos branches en bordure de la rue et elles seront ramassées.**



ÉCOCENTRE - HORAIRE

L'écocentre est situé au 1483, Raoul-Charrette à Joliette (450 758-6608) est ouvert aux citoyennes et citoyens selon l'horaire suivant:

POUR LA PÉRIODE ESTIVALE :
(Du 1^{er} avril au 31 octobre)

- Lundi - fermé
- Mardi au samedi - 8h à 12h et 13h à 16h
- Dimanche - fermé

ROSE

UNE EXPÉRIENCE
AGRÉABLE



RAPPEL DIVERSES RÉGLEMENTATIONS



UTILISATION ET ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Dans le but d'assurer une saine gestion de l'eau potable, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre de chaque année, l'utilisation de l'eau potable est contrôlée.

En 2022, il est notamment interdit d'arroser son terrain, sauf dans les cas suivants :

- En procédant à l'arrosage manuel d'un jardin, un potager, une boîte à fleurs, une jardinière, une plate-bande, un arbre ou un arbuste (pas du gazon).
- En procédant à l'arrosage mécanique à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville, entre 20h et 23h, selon les numéros civiques et journées indiqués dans le tableau ci-dessous.
- En procédant à l'arrosage automatique à partir d'un système alimenté par le réseau de distribution d'eau potable de la Ville, uniquement entre 3h et 6h selon les numéros civiques et journées précisés dans le tableau ci-dessous.

PÉRIODES D'ARROSAGE AUTORISÉES DU 1^{ER} MAI AU 1^{ER} OCTOBRE

Arrosage mécanique de 20h à 23h

Arrosage automatique de 3h à 6h

Fin de no. civique	D	L	M	M	J	V	S
0	X			X			
1		X			X		
2			X			X	
3				X			X
4	X				X		
5		X				X	
6			X				X
7	X			X			
8		X			X		
9			X			X	



À noter pour les propriétaires de piscines et de spa que le remplissage d'une piscine ou d'un spa avec l'eau provenant du *réseau de distribution d'eau potable* est interdit de 6h00 à 23h00 sauf dans les cas du montage d'une nouvelle piscine, pour maintenir la forme de la structure.

Nous invitons également les propriétaires desservis par le réseau de distribution d'eau potable, mais utilisant depuis peu de l'eau provenant d'un puits, d'une pointe d'eau ou d'une prise d'eau non traitée à en aviser la Ville. En effet, la Ville enregistrera les caractéristiques de votre nouvelle source d'appoint et ira chez vous effectuer des vérifications afin qu'elle puisse être utilisée notamment pour de l'arrosage. À cet effet, nous prions tous les propriétaires désireux de s'installer une pointe ou un puits d'informer leur installateur que le raccordement entre un puits, une pointe, une prise d'eau ou toute autre source d'approvisionnement en eau et le réseau de distribution domestique raccordé au réseau de distribution d'eau potable est totalement interdit.

Pour toutes questions, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme.

RÉGLEMENTATION SUR L'ABATTAGE DES ARBRES

Nous vous invitons à communiquer avec les services de permis et d'inspection afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété. Nous vous invitons également à procéder au reboisement de votre terrain avant la coupe de votre arbre, et ce afin d'éviter de devoir faire un dépôt au moment de votre demande de permis.

La coupe d'un arbre sans autorisation préalable vous expose à des pénalités substantielles, pensez-y.

VOTRE RÉSIDENCE ET VOS ARBRES



Vous venez d'emménager dans votre nouvelle résidence? Vous avez choisi avec minutie votre terrain, vos matériaux, votre aménagement paysager... Mais avez-vous considéré la conservation ou la plantation d'un minimum d'arbres?

La réglementation municipale prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle, un arbre par 12 mètres de terrain, calculé le long de la ligne avant de l'emplacement, doit être conservé ou planté sur le terrain dans les 18 mois qui suivent l'occupation du bâtiment. Pour les résidences existantes, la même disposition existe, mais pour la conservation et le replantage.

Certaines essences d'arbres sont toutefois interdites en deçà de 50 mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété. Consultez la réglementation avant de faire votre choix d'essence.

Pour plus d'information à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec le Service d'urbanisme.

PROPRETÉ DES TERRAINS ET REMBLAYAGE

Dans le but d'assurer la paix et la salubrité, tout propriétaire a l'obligation de maintenir son terrain, bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté. Afin de réaliser cette tâche, nous invitons tous les propriétaires, et locataires, à s'assurer de ne pas laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritus, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur son terrain ou sur celui d'autrui.

Si vous prévoyez des travaux, sachez qu'il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes. Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

Nous demandons également à tous nos citoyens de ne pas laisser pousser leur gazon à plus de quinze (15) centimètres, et de procéder à l'entretien nécessaire afin de ne pas laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur leur terrain.

PESTICIDES

Il est interdit de procéder à l'épandage ou à l'application de pesticides sur l'ensemble du territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies. Il existe cependant certaines exceptions qui sont décrites par règlement. Un propriétaire qui désire procéder à l'utilisation de pesticides doit se procurer un certificat à cette fin auprès de la Ville.



PERMIS DE CONSTRUCTION

La plupart des interventions effectuées sur votre propriété nécessitent au préalable l'émission d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation de la ville. Il est de la responsabilité des citoyennes et citoyens d'obtenir les permis de construction ou les certificats d'autorisation nécessaires avant d'amorcer un projet.

Toutefois, les réparations ordinaires et l'entretien peuvent être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent toutefois être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

Il est possible de télécharger divers formulaires de demandes de permis sur notre site Internet. Tous nos formulaires ont été simplifiés, afin de les rendre plus accessibles et conviviaux. Vous n'avez qu'à télécharger les documents souhaités au format PDF et à les acheminer dûment complétés en personne, par courriel ou par voie postale à l'hôtel de ville. Cette fonctionnalité vise à accélérer le processus tout en vous simplifiant la vie !

Visitez la page permis, certificats et formulaires de notre site Internet.

Vous planifiez des travaux qui nécessiteront de l'excavation ?

ÉVITEZ LES BRIS DE CÂBLES ET CONDUITS SOUTERRAINS

Planifiez-vous de poser une clôture, creuser une piscine, planter un arbre ou excaver autour de votre demeure ? Si c'est le cas, sachez que le sous-sol autour de votre résidence peut dissimuler des réseaux tels qu'un câble électrique, une conduite de gaz, un câble téléphonique ou de câblodistribution qui sont essentiels à votre qualité de vie et à celle de vos voisins et voisines. Assurez-vous de creuser en toute sécurité ! Une simple vérification auprès d'**Info-Excavation** vous confirmera s'il existe ou non de tels réseaux enfouis dans le sol. Le service gratuit et rapide vous permettra de garantir la sécurité de vos proches et de protéger l'environnement tout en assurant la continuité des services.

Pour placer une demande de localisation, vous pouvez téléphoner au 1 800 663-9228. Vous trouverez également toute l'information nécessaire en visitant le www.info-ex.com.

LUTTE À L'HERBE À POUX : ARRACHEZ-LA AVANT LE 1^{ER} AOÛT



Dans la région de Lanaudière, près de 12,5% de la population adulte est atteinte du rhume des foins. La grande responsable de cette allergie est l'herbe à poux. Son pollen cause le rhume des foins et, dans certains cas, l'asthme bronchique. Véritable fléau, l'herbe à poux affecte plus d'un citoyen ou une citoyenne sur dix, soit plus de 600 000 personnes au Québec. Les victimes du rhume des foins causé par l'herbe à poux se distinguent particulièrement au mois d'août et de septembre par leurs éternuements à répétition, leur nez bouché et leurs yeux larmoyants.

COMMENT RECONNAÎTRE L'HERBE À POUX ?

Au Canada, il existe deux espèces d'herbe à poux : la Grande herbe et la Petite herbe à poux. Il s'agit de la Petite herbe à poux que nous retrouvons majoritairement dans nos régions. La Petite herbe à poux est une plante annuelle qui se reproduit à l'aide de graines. Elle peut atteindre une hauteur de 10 à 90 centimètres, soit 4 à 36 pouces de hauteur. De couleur vert grisâtre, ses feuilles, semblables à des feuilles de carotte, sont fortement dentelées et groupées deux par deux le long de sa tige.

Dès la fin du mois de mai, on voit apparaître les premiers plants d'herbe à poux. À la fin du mois de juillet, les fleurs mâles, sous forme d'épis verdâtres, poussent au sommet des tiges de la plante. Au début du mois d'août, les épis deviennent jaunâtres et libèrent une grande quantité de pollen dans l'air. La période de production de pollen s'échelonne jusqu'au mois de septembre. Par contre, on peut retrouver du pollen dans l'air jusqu'aux premiers gels ou aux premières neiges. Ainsi, il est fortement recommandé de se débarrasser de celle-ci avant le 1^{er} août.

HERBE À POUX OU HERBE À PUCE ?

Attention ! Il ne faut surtout pas confondre l'herbe à poux et l'herbe à puce ; ces deux mauvaises herbes ont des effets nocifs très différents sur la santé. On peut, à tout moment et sans danger, toucher l'herbe à poux pour l'arracher. Cette plante ne cause pas de démangeaisons cutanées comme c'est le cas pour l'herbe à la puce.

RENFORCEMENT DES RÈGLES APPLICABLES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

La nouvelle réglementation provinciale, instaurée en juillet 2021, prévoit le retrait des droits acquis sur l'ensemble des piscines résidentielles. Des modifications aux installations de sécurité devront faire l'objet d'un permis avant les travaux. Les travaux de mise à niveau devront être conformes au règlement au plus tard le **1^{er} juillet 2023**.

Il est maintenant temps de commencer à prévoir vos travaux si vous devez vous conformer au nouveau règlement, puisqu'il vous reste un an pour le faire si vous faites partie des gens qui bénéficiaient d'un droit acquis.

QUESTIONS / RÉPONSES

Voici une liste de questions et réponses concernant les principaux aspects impactés par la perte des droits acquis instaurés dans le nouveau règlement provincial.

Q : Est-ce que le retrait des droits acquis a un impact sur mes installations de piscine ?

R : Le présent aide-mémoire contient spécifiquement les aspects qui doivent être mis à niveau en vertu de la réglementation provinciale. Si vos installations de piscine ne respectent pas l'un des volets de l'aide-mémoire, un permis sera sûrement requis pour procéder à la mise à niveau.

Q : Dois-je obtenir un permis de la municipalité pour faire mes travaux ?

R : Un permis est requis pour :

- construire, installer ou remplacer une piscine ;
- installer un plongeur ;
- ériger/modifier une construction qui donne accès à la piscine (enceinte, plateforme, terrasse).

Q : L'accès à ma piscine est-il conforme ?

R : L'accès à une piscine hors terre est conforme s'il s'effectue au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui s'ouvre et se ferme automatiquement ou d'une terrasse dont la partie ouvrant sur la piscine est protégée par une enceinte conforme. Dans le cas d'une piscine creusée, la piscine doit être entièrement ceinturée par une clôture, et l'accès s'effectue donc par la porte.

Q : La clôture autour de ma terrasse ou de ma piscine creusée est-elle conforme ?

R : Une clôture/garde-corps servant à empêcher l'accès à une piscine doit avoir une hauteur minimale de 1,2 mètre et empêcher le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres de diamètre (entre les barreaux, entre le bas de la clôture et le sol). La clôture doit être conçue de manière à être dépourvue d'éléments de fixation, de saillies ou de parties ajourées pouvant en faciliter l'escalade. La porte aménagée dans la clôture doit avoir les mêmes caractéristiques que la clôture et se fermer et verrouiller automatiquement.

Q : Est-ce que les accessoires de ma piscine sont réglementaires ?

R : Les installations accessoires doivent être situées à au moins 1 mètre de la clôture, ou encore des parois de la piscine. Le tout sauf lorsqu'ils sont installés en dessous d'une structure de plus de 1,2 mètre dont la conception empêche l'escalade.

Q : Est-ce que le règlement municipal peut m'obliger à apporter des modifications supplémentaires à mes installations ?

R : Seuls les éléments ciblés par la réglementation provinciale doivent faire l'objet d'une modification d'ici le 1^{er} juillet 2023. Toutefois, un citoyen qui effectuerait des travaux de mise à niveau à ses installations devra également s'assurer de respecter le règlement municipal, qui peut différer du règlement provincial.

La version complète du règlement provincial est disponible à l'adresse suivante :

Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (gouv.qc.ca). Vous pouvez aussi consulter le site Web de la Ville au www.notredamedesprairies.com, sous la rubrique Règlements municipaux, pour connaître les normes d'implantation des piscines, bassins d'eau et bains à remous. Vous y trouverez des liens vers les outils d'autoévaluation du ministère des Affaires municipales afin de valider si vos installations sont bien conformes.



POUR TOUTES
QUESTIONS N'HÉSITEZ
PAS À DEMANDER
LE SERVICE DE
L'URBANISME AU
450 759-7741



DÉPLACEMENT ACTIF

À l'heure d'écrire ces lignes, nous sommes à élaborer une campagne pour favoriser et sécuriser le transport actif dans les rues de Notre-Dame-des-Prairies. Le déplacement actif faisant déjà partie intégrante de notre quotidien, il allait de soi de l'encadrer davantage. Vous pourrez remarquer prochainement de nouveaux aménagements cyclables et piétonniers dans différents secteurs de la ville. C'est avant tout pour la sécurité de toutes et tous que ces aménagements seront installés. Plus de détails vous seront communiqués à ce sujet sur nos réseaux sociaux et sur le site Internet de la ville, lorsque la campagne sera amorcée.

SUIVI DU CUIVRE ET DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE PARTICIPATION À LA CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE

Conformément aux dispositions *Règlement sur la qualité de l'eau potable* (RQEP) du Gouvernement du Québec, la Ville doit s'assurer annuellement de l'analyse du plomb et du cuivre sur un échantillonnage minimum de résidences différentes dont la tuyauterie d'eau potable est constituée de soudure à base de plomb.

Il est important de préciser que le plomb, comme le cuivre et l'antimoine qui font l'objet d'une norme du RQEP, n'est généralement pas présent dans les sources d'eau qui servent d'approvisionnement en eau potable des usines de filtration. En effet, ce sont les infrastructures et équipements utilisés pour transporter l'eau jusqu'au consommateur qui peuvent être la principale source de plomb retrouvé dans l'eau. Pour le territoire de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, la source de plomb potentielle se résume uniquement aux soudures effectuées sur la tuyauterie d'eau potable en cuivre à l'intérieur des bâtiments dont le système de distribution d'eau intérieure est constitué de ce type de tuyauterie.

Depuis 2001 la norme pour le plomb au RQPE est établie à 0,01 mg/L (10 µg/L) sur la base d'une recommandation de 1992 de Santé Canada. Ce dernier ministère a récemment révisé sa recommandation de 1992. Ainsi, en 2019, la recommandation canadienne pour le plomb dans l'eau potable est passée de 0,01 mg/L à 0,005 mg/L (10 à 5 µg/L). Sachez à cet effet que les résultats des suivis du plomb effectués sur les divers points d'échantillonnage de la Ville depuis plusieurs années présentent des concentrations largement inférieures aux nouvelles recommandations, les résultats étant généralement inférieurs à 0,001 mg/L (1 µg/L).

Afin d'assurer les suivis requis, la Ville désire constituer de nouveau une banque de résidences afin d'effectuer sa campagne d'échantillonnage pour la prochaine année, et voir même pour les années subséquentes. L'échantillonnage par un laboratoire mandaté par la Ville aura lieu entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} octobre 2022, et à la même période pour les années suivantes. Les résidences visées doivent être desservies par le réseau public de distribution d'eau (aqueduc) de la Ville, la tuyauterie d'eau potable de la résidence doit être constituée de tuyaux en cuivre et il doit s'agir de résidences unifamiliales ou de moins de 8 logements.

Les propriétaires souhaitant faire partie de cette banque potentielle de site d'échantillonnage sont invités à communiquer avec la Ville en remplissant le formulaire disponible à l'hôtel de ville ou sur le site Web de la ville à l'adresse suivante : <https://cdn.notredamedesprairies.com/wp-content/uploads/2019/06/Formulaire-participation-suivi-plomb.pdf>

Les résidences seront choisies pour la prochaine campagne d'échantillonnage afin de répartir le point d'échantillonnage sur l'ensemble du territoire de la ville desservi par le réseau public de distribution d'eau potable. Les propriétaires dont l'immeuble est choisi seront informés de la période d'échantillonnage. Les échantillons étant prélevés de jour, il est requis qu'une personne puisse être présente lors du prélèvement de l'échantillon d'eau.

Pour de plus amples informations concernant ce sujet, nous vous invitons à consulter la page web suivante du Gouvernement du Québec; <https://www.quebec.ca/environnement-et-ressources-naturelles/eau-potable/contamination-de-l-eau-reseau-de-distribution/plomb/>



MOT DU SERVICE DE POLICE

MISE EN GARDE -
FRAUDES

La Sûreté du Québec vous rappelle les bons réflexes à adopter pour prévenir une fraude. Soyez vigilants lorsque vous recevez un appel d'un soi-disant « conseiller », « enquêteur » ou autre représentant soi-disant du gouvernement ou si vous recevez un appel ou un courriel d'un membre de votre famille qui a besoin d'aide, confirmez la situation en parlant à d'autres proches.

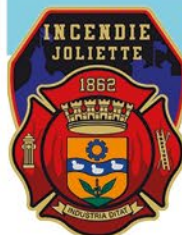
- **On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires? Méfiez-vous.** Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone. Les fraudeurs peuvent commencer leur appel en vous demandant de confirmer votre identité à l'aide des renseignements déjà en sa disposition. Leur but? Vous mettre en confiance!
- **Raccrochez.** Prenez un moment de recul. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée. Ne rappelez jamais à un numéro de téléphone transmis par votre interlocuteur.
- **Votre afficheur indique un « numéro de téléphone officiel »?**
 - Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Les fraudeurs utilisent des logiciels ou des applications pour tromper leurs victimes. Le numéro de l'appel peut également être masqué.
- **On vous presse d'acheter des cartes-cadeaux pour collaborer à l'enquête, d'effectuer un transfert d'argent? On vous demande de remettre vos cartes dans une enveloppe en raison de la pandémie?**
 - **Refusez.** N'ayez pas peur de dire non et raccrochez. Les fraudeurs peuvent hausser le ton, se montrer insistants ou recourir à des fausses menaces (vous mettre en état d'arrestation) pour obtenir votre coopération. Gardez en tête qu'aucun organisme gouvernemental n'emploie de ton menaçant ou n'effectue une pression induite pour de telles demandes.
 - Méfiez-vous si un membre de la famille vous demande de l'argent de façon urgente et vous fournit des instructions sur la manière de lui envoyer le montant. Les fraudeurs peuvent demander à la personne d'acheter des cartes iTunes ou des cartes prépayées et ensuite de leur fournir les codes de ces cartes.

POUR SIGNALER UNE FRAUDE OU DEMANDER DE L'AIDE

- **Communiquez avec la Sûreté du Québec** au 310-4141 ou *4141 (cellulaire) ou communiquez avec votre service de police local.
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1 888 495-8501

Karine De Grasse

Poste de la MRC de Joliette | Sûreté du Québec | 450 803-4371



MOT DU SERVICE DES INCENDIES

ATTENTION
AUX FEUX À CIEL
OUVERT!

Se prélasser au bord des flammes, griller des guimauves et fredonner des airs en famille ou entre amis : voilà un classique éternel de la belle saison! N'empêche qu'un feu à ciel ouvert peut rapidement virer au drame. Prudence et vigilance sont de mise!

D'abord, il est interdit d'allumer un feu en plein air à moins de détenir un permis valide émis par le directeur du service des Incendies de Joliette. Toutefois, les foyers munis d'une cheminée de moins de trois mètres et d'un pare-étincelles qui sont installés à quatre mètres des lignes de propriété et de tout matériau combustible sont réglementaires.

Aussi moderne soit-il, un foyer doit être étroitement entretenu, surveillé et contrôlé par un adulte. Assurez-vous constamment d'avoir près du feu une pelle et/ou un râteau, un boyau d'arrosage, un appareil pour communiquer toute urgence et de la machinerie afin de contenir toute propagation d'un incendie.

D'autre part, il importe de toujours évaluer le risque d'incendie. Par temps chaud, sec et venteux, des feux dévastateurs peuvent se déclarer rapidement et même s'étendre aux forêts. Avant d'allumer un feu extérieur, vérifiez l'indice de danger d'incendie de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au sopfeu.qc.ca.

Chaque été, des résidents déplorent la présence dérangeante de fumée. Vous connaissez le vieil adage : « Il n'y a pas de fumée sans feu! ». Ces plaintes ciblent donc des feux dégageant une fumée excessive pour les gens à proximité. Il est interdit de maintenir ce type de feu ou un feu de feuilles, de broussailles et de débris de matériaux de construction. Ne laissez pas votre harmonie entre voisins partir en fumée!

Durant plusieurs nuits estivales, les feux d'artifice illuminent le ciel de leurs couleurs. Il faut dire que les festivités ne manquent pas! Strictement encadrée, l'utilisation de pièces pyrotechniques doit faire l'objet d'une approbation par le conseil municipal et le service des Incendies.

Pour protéger les vôtres et vos biens ainsi qu'éviter de nuire à votre voisinage, consultez le règlement municipal de prévention des incendies au notredamedesprairies.com.

Alors que nous semblons retrouver une certaine normalité dans le milieu événementiel et culturel, la programmation culturelle des prochains mois saura certainement vous divertir et vous animer en attendant l'arrivée de l'été!

Toute l'équipe a travaillé très fort pour vous offrir une programmation estivale des plus agréables, mélangeant les activités plus intimes aux spectacles de grande envergure!

Le 7 juin prochain, surveillez votre porte puisque vous y recevrez la programmation estivale complète dans un sac exclusif. Êtes-vous prêt pour l'édition 2022 de *Soleil illimité*?

Il s'agit de la programmation d'été dont vous pourrez profiter dès la fin juin avec des offres d'activités pratiquement toutes les semaines jusqu'à la fin août.

Parmi ces nombreux événements nous retrouverons après deux ans d'absence, une grande fête pour la Fête nationale le 23 juin prochain dans un nouveau lieu, le parc des Champs-Élysées. Des soirées musicales et des contes vous seront encore une fois présentés dans les parcs, des spectacles familiaux, et bien plus, vous seront offerts.

En souhaitant vous rencontrer cet été lors de l'une de ces soirées !

EXPOSITIONS

Toutes nos expositions prennent place au Centre des arts et des loisirs Alain-Larue, situé au 225, boulevard Antonio-Barrette à Notre-Dame-des-Prairies.

La salle est ouverte du mercredi au samedi de 13h à 17h. Toutes les expositions sont gratuites ou à contribution volontaire.

VOICI LES EXPOSITIONS PRÉSENTÉES DURANT L'ÉTÉ 2022.

MOVE - EXPLORATIONS SUR LE MOUVEMENT

Par Tommy Asselin

DU 4 MAI AU 18 JUIN 2022

Une exposition qui se veut un partage visuel à travers diverses explorations et techniques, liées par la vision et la main de l'artiste en constante évolution, suivant le fil conducteur de l'arrêt sur le mouvement.

On y retrouve à la fois des peintures et des dessins de corps en mouvement, parfois bien distincts, ou exprimés à grands coups de pinceau, seuls ou superposés, mélangés dans une même œuvre, où les textures et les couleurs vibrent en détail ou en douceur, exprimant des visions de rêves, en relation avec la nature, l'humain, le corps, le temps.

Temps qu'il faut prendre pour s'arrêter et regarder, pas seulement voir. Regarder ce que nos yeux perçoivent, ce que notre cœur ressent, ce que notre tête comprend. Regarder la limite entre équilibre et déséquilibre, entre force et vulnérabilité.



ESPACE MATIÈRE

Par Denis Bordeleau

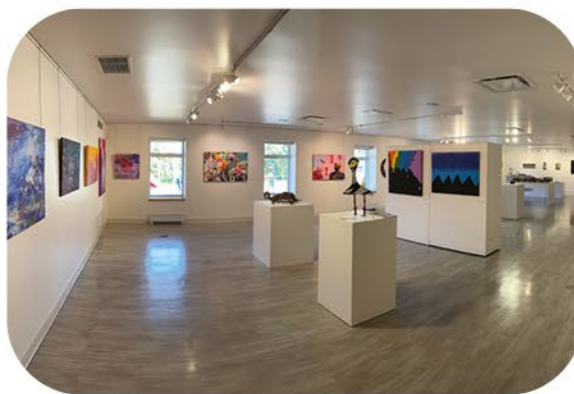
DU 29 JUIN AU 13 AOÛT 2022

« Les musées préservent notre passé; le recyclage préserve notre avenir. »

Quelquefois, des idées donnent matière à réflexion. Dans ce projet, des matériaux donnent matière à création. Des formes, des teintes et des textures naissent des œuvres. De la juxtaposition de celles-ci émerge des espaces à découvrir.

Ce projet est en lien direct avec la démarche de l'artiste axée sur des notions de recherche formelle, de matérialité et de réutilisation de matériaux divers. Le recours à des matériaux de seconde main permet de leur conférer des fonctions artistiques, plutôt qu'utilitaires.

Source de la citation: Theodor W. Adorno, 1903-1969, est un philosophe, sociologue, compositeur et musicologue allemand



EXPOSITION CITOYENNE - APPEL DE CANDIDATURES

Exposition du 17 au 27 août 2022 | Dépôt des candidatures : au plus tard le 4 juin 2021 à 12h00.

Artistes en arts visuels de Notre-Dame-des-Prairies, nous vous proposons d'exposer vos œuvres à la salle du Centre des arts et des loisirs Alain-Larue le temps d'une activité citoyenne.

Conditions d'admissibilités :

- Être résident/résidente de Notre-Dame-des-Prairies.
- Proposer l'exposition de 1 à 5 de vos œuvres. (Envoyer une photo des œuvres à exposer.)
- Proposer des œuvres en arts visuels (peinture, numérique, sculpture, photographie, etc.).
- Explication de votre inspiration et descriptions de vos œuvres sur un document bien identifié.
- Être disponible pour venir porter vos œuvres le 15 août 2022. Être également disponible pour récupérer vos œuvres lors de l'activité de clôture de l'exposition citoyenne du 27 août 2022, ou dans la semaine qui suit.

Pour déposer votre candidature, rendez-vous sur le site Internet www.notredamedesprairies.com section culture - salle d'exposition afin d'y trouver le formulaire à remplir. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 450 759-7741 poste 235.

FLASH info

**« À NDP, ON N'EST PAS PRESSÉS !
RALENTISSEZ ! »**

La campagne de sensibilisation à la vitesse dans l'ensemble de la ville est de retour pour une deuxième année !



Puisque chaque printemps, avec le dégagement de la chaussée et l'arrivée du beau temps les automobilistes ont tendance à accélérer davantage et à dépasser les limites de vitesse, la campagne : « À NDP, on n'est pas pressés ! Ralentissez ! » est de retour cette année afin de rappeler à toutes et tous qu'aucune raison n'est valable pour se donner le droit de rouler au-delà des limites de vitesse et d'ainsi mettre à risque la sécurité des citoyennes et citoyens.

En plus du retour des bollards, des bacs à fleurs et des balises, les affiches avec les différents visuels de la campagne seront également installées en bordure de rues dans les secteurs résidentiels et aux entrées de la Ville. Nous espérons que l'installation hâtive au printemps aura un plus grand effet sur les automobilistes.

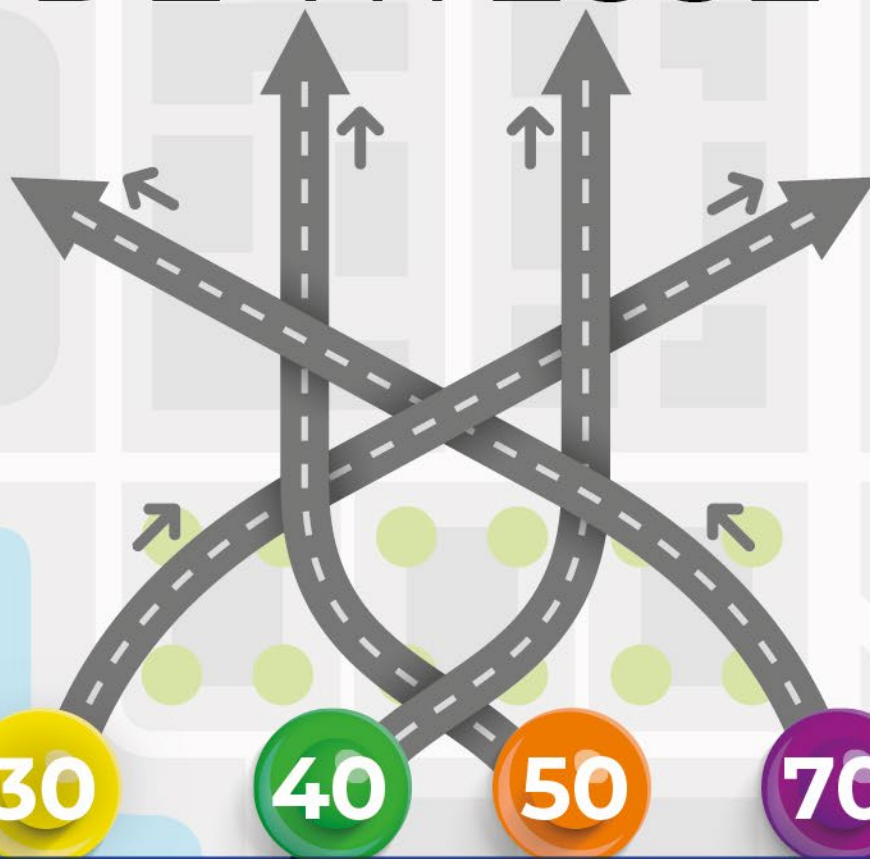
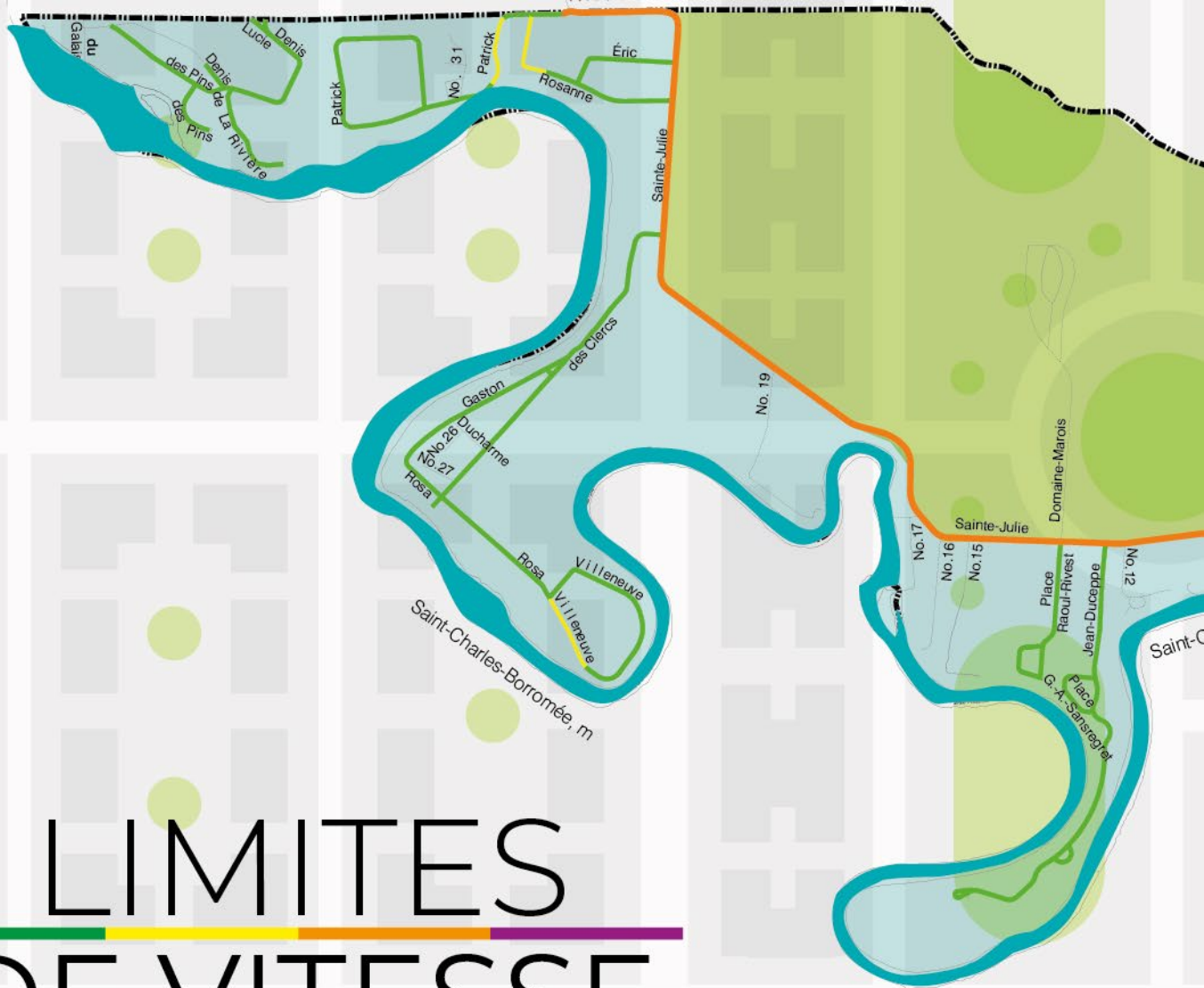


La Sûreté du Québec s'implique également dans le projet en accentuant la surveillance routière sur tout le territoire. Leurs nouvelles priorités d'actions qui ont été dévoilées le 1^{er} avril dernier, comprenant entre autres l'accroissement de la surveillance aux arrêts et aux feux de circulation, auront certainement un impact positif sur le respect du Code de la sécurité routière et l'adoption de bons comportements routiers de la part des automobilistes circulant dans notre Ville. Rappelons que l'objectif de cette campagne est de sensibiliser et de conscientiser les utilisateurs de la route à leur conduite et les encourager à ralentir, particulièrement dans les quartiers résidentiels, près des parcs et dans les zones scolaires où les camps de jour ont lieu l'été. Cette campagne de sensibilisation sera déployée jusqu'à la fin de l'été.

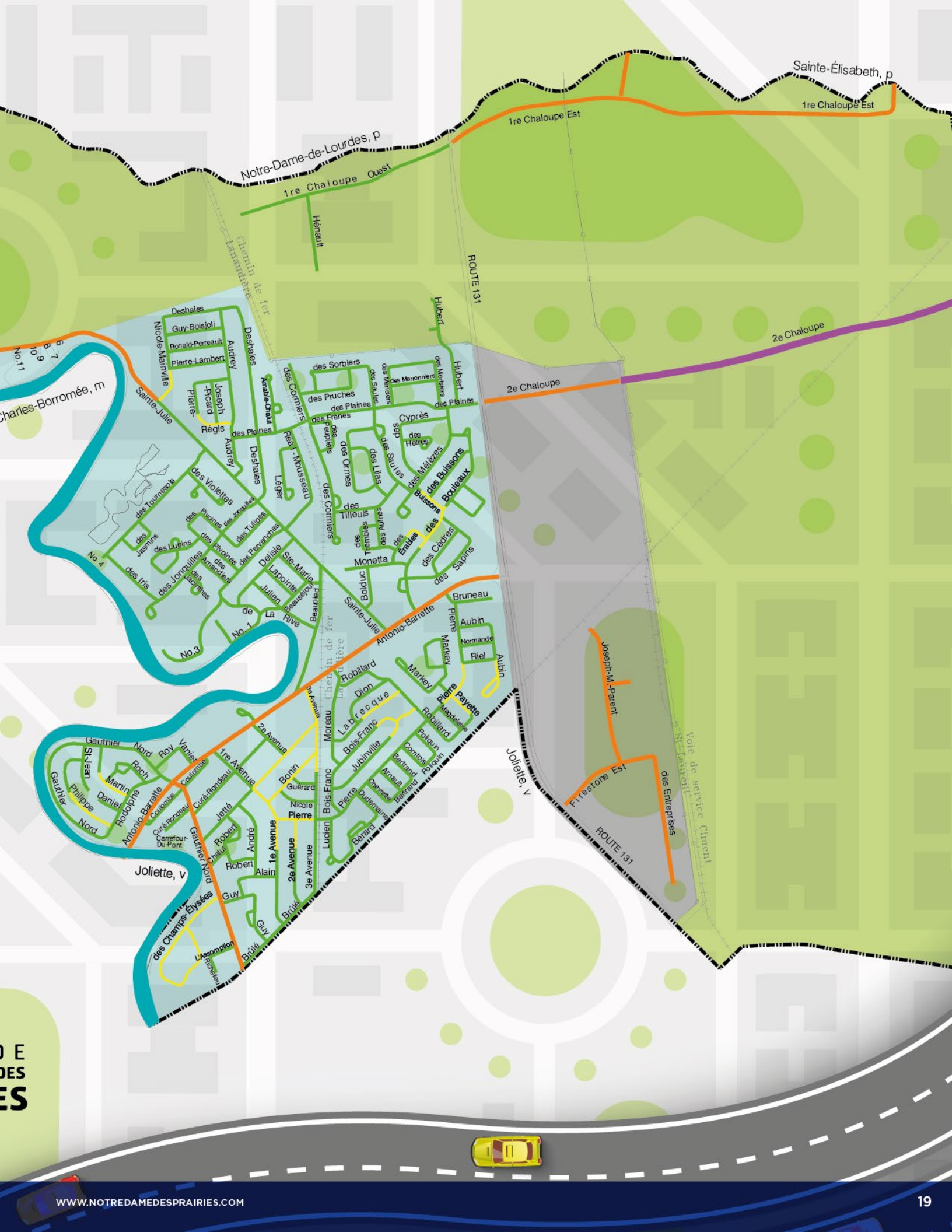
Au moment d'écrire ces lignes, nous travaillons aussi à la sortie d'une toute nouvelle politique de gestion et de modération de la circulation. Cette politique s'inscrira dans la suite logique de la présente campagne pour la sensibilisation à la vitesse puisqu'elle permettra d'encadrer la gestion des problématiques de vitesse et de guider nos interventions de modération. Vous pourrez la retrouver au début de l'été sur notre site Internet.

VOUS TROUVEREZ AUX PAGES SUIVANTES, UNE CARTE ILLUSTRANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE, IL EST TOUJOURS BON DE SE RAFFRAÎCHIR UN PEU LA MÉMOIRE.
Puis n'oubliez pas : « À NDP, on n'est pas pressés ! Ralentissez ! »

LIMITES DE VITESSE



VILLE D
NOTRE-DA
PRAIRIE



D E
DES
ES

BIBLIOTHÈQUE

CLUB DES AVENTURIERS 2022

Toutes les activités
sont gratuites, toutefois
il est nécessaire de
réserver sa place au
450 758-3670 ou à biblio@
notredamedesprairies.com

**LA JUNGLE:
UN ÉTÉ REMPLI
D'AVENTURES**

INSCRIS-TOI À LA BIBLIOTHÈQUE!

Du 21 juin au 19 août

**Lectures
Concours
Trousse
Activités
Visite d'Éducazoo**



6-12 ans

BIBLIO@NOTREDAMEDESPRAIRIES.COM
450-758-3670

**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE**
de Notre-Dame-des-Prairies

Québec

RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR ADOS

Le secteur dédié aux adolescents a bénéficié tout dernièrement d'une cure de rajeunissement. Chapeauté d'une murale à signature forte, c'est maintenant un espace confortable, propice à la détente ou au travail individuel, qui attend les 11-17 ans.



LE PRATRIQUOIS, ÉTÉ 2022

VENTE EN CONTINU



La vente annuelle a beau avoir eu lieu en avril, la bibliothèque continue de proposer une sélection de documents à mini prix. C'est l'occasion rêvée de mettre la main sur des romans, des documentaires, des bandes dessinées, des CD et des DVD. Chaque mois, de nouveaux arrivages prennent place, jetez-y un coup d'œil lors de votre prochaine visite!

PRÊT DE CASSE-TÊTES



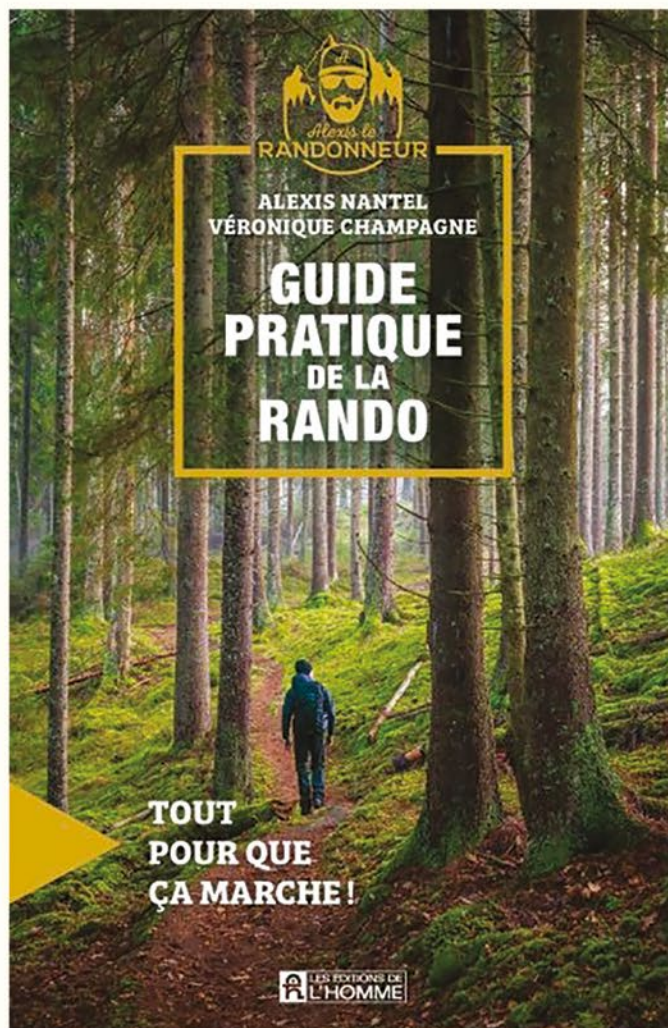
Vous l'avez demandé... nous vous avons écoutés! Une soixantaine de modèles de casse-têtes peuvent désormais être empruntés à votre bibliothèque municipale. De 300 à 3000 morceaux, il y a de quoi satisfaire tous les amateurs, débutants comme chevronnés.

TOUT POUR QUE ÇA MARCHE MERCREDI 25 MAI À 19H

La randonnée pédestre gagne des adeptes au Québec, et ce, pour de nombreuses raisons. En plus d'être une activité peu dispendieuse, elle peut se pratiquer seule, en famille et même avec son chien. Par ailleurs, le Québec regorge d'endroits fabuleux pour partir en randonnée : montagnes, parcs et forêts offrent tout ce qu'il faut pour fouler les sentiers et découvrir des paysages à couper le souffle.

Au cours de la conférence *Tout pour que ça marche*, offerte par **Alexis Nantel**, vous découvrirez une abondance de conseils pour faire de vos excursions de véritables réussites. Comment se préparer avant de partir ? Quel équipement choisir ? Quoi manger en excursion ? Comment initier les enfants à la randonnée ? Comment être un bon randonneur avec un chien ? Comment faire pour ne laisser aucune trace dans la nature ? Comment soigner une blessure en pleine forêt ? Voilà autant de sujet qui plairont tant aux amateurs qui veulent s'équiper qu'aux initiés qui ont envie de s'améliorer.

En plus d'animer l'émission *Alexis le Randonneur* à TVA Sports, Alexis Nantel est chroniqueur plein air à la radio, sur les réseaux Cogeco Média et Arsenal Média. Il est également aux commandes d'un balado mensuel, *Sommets et Collets*, et il diffuse *La minute plein air* sur les ondes d'une centaine de radios indépendantes francophones au Canada. Son livre *Guide pratique de la rando : Tout pour que ça marche!*, publié aux Éditions De L'Homme, est en librairie depuis avril.



HORAIRE D'ÉTÉ

Veuillez noter que la bibliothèque appliquera l'horaire d'été à compter du vendredi 24 juin et ce, jusqu'au lundi 5 septembre inclusivement. **La bibliothèque sera alors ouverte du mardi au vendredi de 9h à 19h.**

Faites de nous les complices de vos lectures estivales!





CONDOS LOCATIFS HAUT DE GAMME SUR LE GOLF DE JOLIETTE

3 1/2 et 4 1/2 avec très grande terrasse couverte

- À partir de 1300\$/ mois
- Ascenseur et garage sous-terrain (\$)
- Plafond de 9pi pour plus de luminosité
- Wi-Fi inclus

www.lefloresta.com

514-993-7343



Chico

Boutique d'animaux

Merci
d'encourager
une entreprise
familiale locale !



Chico Joliette

Notre-Dame-des-Prairies

(450) 755-4433

364 Blvd Antonio-Barrette, Qc, J6E 1G3

L-M-M : 8H30 À 20H

J-V : 8H30 À 21H

S-D : 9H À 17H

Vente d'animaux

Coupe de griffes

Service de livraison

Pèse chien

Gravure de médailles



FRUITS ET LÉGUMES
CHARCUTERIES ET FROMAGES
BIÈRES DE MICRO-BRASSERIE
PRODUITS DU TERROIR
MINI-FERME GRATUITE

Toujours saisonnier
pour la fraîcheur!



FERMEREgis.COM



mastervox

électronique

Plus de 40 000 items en inventaire sur 2 étages!!

15% DE RABAIS
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON*

68, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies (QC) J6E 1E4

450 752-0002

Tout pour l'électronique

*Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Valable jusqu'au 01-09-22.

LA PISCINE MUNICIPALE ET LES JEUX D'EAU

LA PISCINE OUVRIRA LE 25 JUIN ET CE, JUSQU'À LA MI-AOÛT (SELON LA TEMPÉRATURE).

TOUS LES JOURS	TARIF QUOTIDIEN
De 10h30 à midi	Enfants de 12 ans et moins : GRATUIT
De 13 h à 17h	Personnes de 13 ans et + avec la carte citoyen & citoyenne : GRATUIT
De 18 h à 19 h 30	Personne de 13 ans et + sans la carte citoyen & citoyenne : 2 \$

Les périodes de grand achalandage sont les lundis, mercredis et vendredis de 11h à 12h et de 13h à 15h.

Des cours de natation et d'aquaforme sont offerts à la piscine. Voir les détails dans la section programmation.

Vous pourrez également vous rafraîchir aux jeux d'eau du parc Colette-Robillard, sur la rue Pierre et au parc de la rue Nicole-Mainville. Vos enfants adoreront !

JEUX D'EAU

PARC NICOLE-MAINVILLE



PARC COLETTE-ROBILLARD



TERRAINS DE BASEBALL

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies met à la disposition des citoyennes et citoyens un terrain de baseball au parc Alain-Larue. Le terrain est éclairé et un bâtiment sanitaire y est également installé. Selon les disponibilités, le terrain peut être loué.

Les coûts de location comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage:

- Tournoi en semaine : 75 \$ par jour
- Tournoi fin de semaine : 150 \$ par jour
- À la partie : 21 \$
- Ligue de balle avec participation extérieure (environ 16 parties dans l'été) : 150 \$ par équipe

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez le Service des loisirs et des saines habitudes de vie au 450 759-7741 poste 232

AUTRES TERRAINS SPORTIFS

Plusieurs installations sportives sont mises à disposition de la population telles que :

- 3 terrains de tennis (parc Amable-Chalut et parc de la rue Deshaies)
- 1 terrain de soccer (parc Paul-Émile Robillard)
- 1 terrain de basketball (parc Colette-Robillard anciennement parc Notre-Dame)
- 1 terrain de volleyball (parc Colette-Robillard anciennement parc Notre-Dame)
- Terrains de pétanque (parc Raymond-Villeneuve, parc des Champs-Élysées, parc Colette-Robillard anciennement parc Notre-Dame et Bâtiment des organismes)
- Tables de ping-pong extérieures (parc Raymond-Villeneuve)
- Modules d'entraînement (parc des Champs-Élysées)



LE SENTIER CHAMPÊTRE, UN BIJOU PRAIRIQUOIS !

Le sentier champêtre est un sentier de plein air situé au nord du rang Sainte-Julie. Vous pouvez l'emprunter soit par le rang Sainte-Julie (face à la rue Jean-Duceppe) ou par la rue Deshaies. Il ne s'agit donc pas d'une boucle, mais bien d'un sentier reliant sortie et entrée distincte. D'une distance de 3,8 km, il est possible d'y pratiquer la marche, la course et le vélo en été.

PLUSIEURS ACTIVITÉS Y SONT PROPOSÉES POUR TOUTE LA FAMILLE :

- **Parcours des secrets** : Rendez-vous sur le site web ou sur l'application mobile de la Ville et visionnez la vidéo d'introduction au Parcours des secrets. Rendez-vous ensuite dans le sentier champêtre et arrêtez-vous aux 4 différentes sculptures aux formes étranges. Avec votre téléphone intelligent, écoutez les vidéos pour chacune d'entre elles et tentez de deviner d'où proviennent ces structures de fer mystérieuses !
- **Sentier d'interprétation en ornithologie** : Grâce à un partenariat avec la Société d'ornithologie de Lanaudière, le sentier d'interprétation vous permet d'en apprendre davantage sur les espèces d'oiseaux présentes dans le sentier champêtre. Informez-vous, mais surtout demeurez à l'affut des oiseaux que vous pourriez croiser et entendre !

CONSIGNES D'UTILISATION DU SENTIER CHAMPÊTRE

- En tout temps, demeurez dans le sentier aménagé.
- Les chiens doivent être en laisse et leurs excréments doivent être ramassés.
- Il est interdit de :
 - Circuler en véhicule motorisé ;
 - Circuler à cheval ;
 - Fumer ou de vapoter ;
 - Nourrir les animaux sauvages.
- En été, demeurez attentifs aux cyclistes et aux piétons.

Bonne randonnée !



RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'UTILISATION DE LA DESCENTE DE BATEAU AU PARC DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Depuis l'été 2012, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a mis sur pied une réglementation dans le but de contrôler l'accès à la descente de bateau au parc des Champs-Élysées.

Ainsi, il est important de noter que :

- Il est interdit pour les usagers de la descente de bateau d'utiliser la rampe de mise à l'eau municipale, pour les embarcations motorisées, si le moteur excède 5.5 chevaux vapeur;
- Aucune embarcation de type motomarine n'est autorisée à utiliser la rampe de mise à l'eau;
- Les propriétaires de petites embarcations non motorisées telles que canot, kayak ou autres embarcations similaires, lesquelles ne nécessitent pas l'ouverture de la barrière, n'ont pas l'obligation d'obtenir de permis d'accès pour utiliser la rampe de mise à l'eau;
- Le permis d'accès est valide seulement pour les résidents et résidentes ou contribuables de Notre-Dame-des-Prairies.

PÉRIODE D'OUVERTURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

La rampe de mise à l'eau du parc des Champs-Élysées est ouverte au public tous les jours et les heures d'ouverture sont les suivantes:

- Pour la période d'avril à septembre, de 7 h à 21 h
- Pour le mois d'octobre, de 7 h à 17 h

PERMIS D'ACCÈS

Toute personne résidant à Notre-Dame-des-Prairies qui veut accéder à la rivière L'Assomption pour y mettre à l'eau un bateau en utilisant la rampe de mise à l'eau au parc des Champs-Élysées doit obtenir préalablement un permis d'accès de la Ville.

Le permis s'adresse à tous les résidents et résidentes de la Ville et il permet d'utiliser la rampe de mise à l'eau un nombre indéterminé de fois dans l'année de son émission.

CONDITIONS D'OBTENTION D'UN PERMIS D'ACCÈS

Le permis d'accès peut être obtenu seulement au bureau du Service des loisirs et des saines habitudes de vie (225, Antonio-Barrette). Le permis d'accès ne peut être obtenu que durant les heures d'ouverture habituelles du Service des loisirs et des saines habitudes de vie.

Toute personne qui désire obtenir un permis d'accès doit soumettre les documents suivants:

- Une preuve de résidence en soumettant des documents attestant de ce statut, tel que les comptes de taxes, un bail d'habitation ou un permis de conduire attestant de son adresse;
- Fournir une photo du bateau pour lequel le permis est demandé.

Aucune tarification n'est exigée en vertu de la présente réglementation.

Toutefois, un dépôt de 50 \$ est exigé afin de garantir le retour de la clef d'accès à la barrière.

Le dépôt doit être payé en argent comptant ou par chèque à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies.

LOCATION DE KAYAKS ET PLANCHES À PAGAIE

La location de kayaks et planches à pagaies est de retour cette année sous une toute nouvelle formule ! Considérant la grande popularité de cette activité, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a développé un partenariat avec NäturSUP afin de continuer à offrir le service de location d'embarcations au parc des Champs-Élysées avec des équipements de qualités et avec un horaire beaucoup plus flexible.

HORAIRE

- De la mi-juin à la fin juin : fins de semaine de 10h à 17h
- De la fin juin à la fin août : 7 jours sur 7 de 10h à 17h
- De la fin août à la fin septembre : fins de semaine de 10h à 17h.

TARIFICATIONS (TAXES INCLUSES)

	Praïquoises ou Praïquois* (présentation de la carte-citoyenne)	Personnes de l'extérieur
1h	11,25 \$	20 \$
2h	18,75 \$	35 \$
3h	26,25 \$	45 \$
4h	30 \$	50 \$

**En plus du tarif préférentiel, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies subventionne les activités à hauteur de 25 %.*

AUTRES PRIVILÈGES POUR LES PRAÏQUISES ET PRAÏQUIOIS :

- Accès à une carte privilège donnant 1 heure de location gratuite après 5 heures de location ;
- Selon la disponibilité, 2 pour 1 sur la location en matinée les jeudis et les jeudis soir de 5@7 ;
- Location gratuite aux enfants en mesure d'être seuls sur une planche et accompagné d'un parent (premiers arrivés, premiers servis).

Pour l'horaire détaillé et pour plus d'informations, consultez le site Web notredamedesprairies.com ou encore par téléphone au 450 759-7741 poste 232.

PRÊT DE MATÉRIEL DE PLEIN AIR GRATUIT !

Saviez-vous que la Ville prêtait du matériel de plein air ? Le prêt d'équipement est gratuit, mais réservé aux personnes résidant à Notre-Dame-des-Prairies. Voici le matériel disponible en période estivale :

- Bâtons de marche ;
- Raquettes et balles de ping-pong ;
- Sac à dos porte-bébé ;
- Raquettes de pickleball.

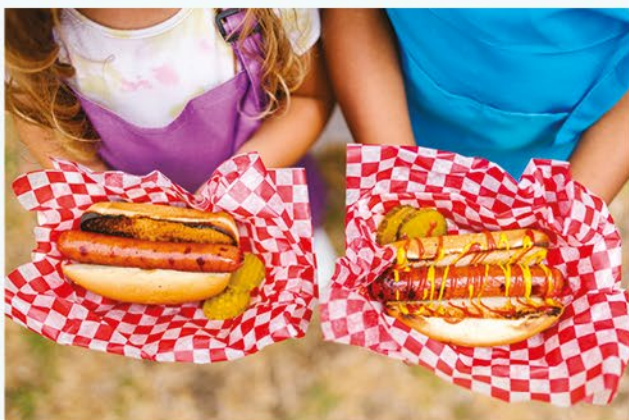
VENTE DE DÉBARRAS - 28 ET 29 MAI

Si les consignes sanitaires le permettent, tous les citoyens et citoyennes de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras les 28 et 29 mai prochains. Afin d'obtenir plus de visibilité, veuillez nous informer de votre vente de débarras et nous l'identifierons sur une carte interactive qui sera accessible aux personnes qui magasinent. Les inscriptions se font au Service des loisirs et des saines habitudes de vie par téléphone ou par courriel du 2 au 20 mai 2022. En cas de pluie abondante, l'activité sera annulée.

Pour toutes informations, contactez le Service des loisirs au 450 759-7741 poste 232 ou au loisirs.culture@notredamedesprairies.com

NOUVEAUTÉ ! Le grand Bazar NDP n'a pu se dérouler comme à l'habitude. Ainsi, certaines des ventes de débarras seront identifiées aux couleurs du Bazar et les profits de ces ventes seront versés à l'organisme prairiquois. Encouragez nos bénévoles qui dynamisent notre belle ville !

ÉVÉNEMENTS



FÊTE DES VOISINES ET DES VOISINS 11 JUIN 13 H À 16 H

Depuis 1991, la Ville de Notre-Dame-des-Prairies organise la fête des nouveaux arrivants et des nouvelles arrivantes. Dû à la pandémie, l'événement a été annulé les deux dernières années. Cette année, cet événement revient en force avec une nouvelle formule !

Les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes seront conviés à un événement spécial le 11 juin prochain. La population est invitée à participer aux activités qui se dérouleront dans le boisé de l'église. Au menu : kiosques des services de la Ville et des organismes prairiquois, vente de hot-dogs par les scouts de Notre-Dame-des-Prairies, quelques jeux gonflables et une animation festive. Une belle occasion de se rencontrer en plein air et d'en connaître davantage sur les services de Notre-Dame-des-Prairies.

Pour informations et pour vous inscrire contactez le Service des loisirs au 450 759-7741 poste 232 ou au loisirs.culture@notredamedesprairies.com.

NOUS VOUS Y ATTENDRONS EN GRAND NOMBRE !

FÊTE DES GÉNÉRATIONS 10 JUILLET 13 H À 16 H

À l'été 2020-2021, le parc Raymond-Villeneuve s'est refait une beauté. Avec sa vision intergénérationnelle, ce nouveau parc est unique dans la région. La Ville organise donc une fête afin d'inaugurer les nouvelles installations qui susciteront assurément de belles rencontres. Que ce soit seul ou en famille, venez participer aux différentes activités à saveur intergénérationnelle. Pétanque, poche, animation et jeux d'adresse seront au rendez-vous pour le grand plaisir des jeunes d'âge et jeunes de cœur !

Pour informations, contactez le Service des loisirs 450 759-7741 poste 232 ou au loisirs.culture@notredamedesprairies.com.

FÊTE DE L'ENFANT - 16 AOÛT 10 H À 15 H

Après 2 ans d'absence, la Fête de l'enfant revient en force au parc des Champs-Élysées avec de nouvelles animations, de nouveaux jeux et des surprises pour les enfants de 3 à 12 ans. Chaque année, cet événement haut en couleur ravit le cœur des enfants et cette année sera encore plus festive ! Notez la date du 16 août à votre agenda et demeurez à l'affût des informations qui seront disponibles au courant de l'été.

INSCRIPTIONS À LA COURSE XC DES BOISÉS

La 5^e édition de la Course XC des Boisés, présentée par Azymüt XC se tiendra dans le sentier champêtre le 1^{er} octobre prochain. Différents parcours seront proposés pour le plaisir des personnes amateurs comme pour les athlètes. Les inscriptions se prendront en ligne sur inscriptionenligne.ca durant toute la période estivale. Vous pouvez également consulter la page Facebook de « XC des Boisés » pour plus d'informations.

Faites vite, les places sont limitées !

POLITIQUE DE TARIFICATION FAMILIALE :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retronchons 25% pour le 2^e enfant et 50% pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

- 16 au 27 mai 2022 au bureau des loisirs, de 10h à 12h et de 13h à 17h30, du lundi au jeudi. De 9h30 à 12h et de 13h à 17h le vendredi.
- Information disponible par téléphone au 450 759 7741, poste 232.

INSCRIPTION :

- Par téléphone lorsque payée par carte de crédit (priorité aux gens sur place)
- Par Internet à l'adresse suivante : www.notredamedesprairies.com
Veuillez communiquer dès maintenant avec nous afin d'obtenir votre code d'accès
- En personne au Service des loisirs et des saines habitudes de vies

Le Service des loisirs et des saines habitudes de vie se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

PAYABLE EN ENTIER LORS DE L'INSCRIPTION :

- Par paiement direct
- Par carte de crédit
- En argent
- Par chèque postdaté au 26 mai 2022 à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

Les taxes sont incluses dans le prix d'inscription et les tarifs indiqués s'appliquent aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec le Service des loisirs et des saines habitudes de vie.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

La description détaillée de chacun des cours est disponible au Service des loisirs.



DURÉE



DATE / DÉBUT



HEURE



PROFESSEUR



ENDROIT



COÛT



JEUNES DE CŒUR

LÉGENDE



PARENTS-ENFANTS

AQUABAMBIN | 2-4 ANS



L'objectif du cours est de permettre à l'enfant d'appivoiser l'eau et de développer une certaine aisance. Le parent doit être dans l'eau avec l'enfant et l'enfant doit porter un objet flottant tels une veste ou un ballon dorsal.

- 30 minutes - 6 semaines
- Samedi de 10 h à 10 h 30
- 2 juillet 2022
- Sauveteur qualifié
- Piscine municipale
- 25,25 \$ / duo

CARDIO POUSSE-POUSSE



Au grand air, sous le soleil ou les nuages, à vos poussettes! Soixante minutes de cardio à utiliser le poids de votre enfant pour optimiser votre entraînement.

- 1 heure - 8 semaines
- Mercredi de 10h à 11h
- 8 juin 2022
- *Pause pendant les vacances de la construction
- Audrey Beauclair - En Corps
- Parc des Champs-Élysées
- 38 \$ / duo

INITIATION AU KAYAK | 8 ANS ET +

Pour les familles débutantes qui désirent s'initier à ce sport. Propulsion, rétropulsion, arrêt, chavirement. Brevet du cours « Pagaie pour tous » reconnu par Canot Kayak Québec inclus. Matériel inclus.

- 1 ½ heure - 4 semaines
- Mardi de 18 h à 19 h 30
- 21 juin 2022
- Nerrivik Aventures
- Parc des Champs Élysées
- 66,15 \$ / parent (un parent peut s'inscrire avec deux enfants)
- 46,85 \$ / enfant

TENNIS PARENTS-ENFANTS
5- 12 ANS

- 1 heure - 6 semaines
- Samedi de 11 h à 12 h
- 25 juin 2022
- Tennis Évolution
- Terrain de tennis municipal
- 44,25 \$ / duo
- Possibilité de prêt de raquette

ACTIVITÉ DE PÊCHE | 6-17 ANS

NOUVEAUTÉ

Activité d'initiation soutenue par le programme Pêche en herbe. Cette activité comporte un volet formation et une période de pêche encadrée. Les parents sont les bienvenus. Tout le matériel est fourni.

- 1 atelier de 2 heures
- Dimanche de 10h à 12h
- 19 juin 2022
- Renaud Tremblay - Les Poissonneux
- Parc des Champs-Élysées
- Gratuit mais inscription nécessaire. Le jeune obtiendra un certificat Pêche en herbe faisant office de permis de pêche valide jusqu'à ses 18 ans.

ENFANTS

FORMATION DE GARDIENS
AVERTIS | 11-14 ANS

Certification de gardiens avertis suite à la réussite du cours.

- 1 journée intensive
- Samedi de 8h30 À 16h
- 4 juin 2022
- MEB Formations
- Croix-Rouge canadienne
- Centre des arts et des loisirs
- Alain-Larue (225, boul. Antonio-Barrette)
- 30,75 \$ | Incluant le certificat, une mini-trousse et le manuel.

INITIATION AU GOLF | 8 ANS ET +

Techniques de l'élan et utilisation de tous les bâtons

- 1 heure - 5 semaines
- Lundi de 18h30 à 19h30
- 6 juin 2022
- Gaétan Richard
- Pratique de golf 131 (591 Route 131)
- 55,15 \$ / Matériel inclus

JEUNE SAUVETEUR NIVEAU INITIÉ
8-12 ANS

Ce cours s'adresse aux jeunes qui désirent aller au-delà de l'apprentissage de la natation. Trois modules sont abordés : habiletés aquatiques, premiers soins, reconnaissance et sauvetage. L'enfant doit être un bon nageur, une base en natation est obligatoire.

- 4 cours de 2 ½ heures, offerts sur 2 semaines
- Lundi et jeudi de 9h30 à 12h
- *Raccourci au camp de jour inclus.
- 11 juillet 2022
- Sauveteur qualifié
- Piscine municipale
- 23,50 \$

MISE À NIVEAU EN NATATION 8-12 ANS

NOUVEAUTÉ

Perfectionnement des techniques de nage pour le crawl, le dos crawlé, la brasse et développement de l'endurance en natation.

-  1 ½ heure - 1 semaine
-  Lundi et jeudi de 9h30 à 11h
*Raccompagnement au camp de jour inclus.
-  27 juin 2022
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  12 \$

MINI-TENNIS | 5-7 ANS

Techniques de base, contrôle de la balle et prise de la raquette, pratique d'échanges. Possibilité de prêt de raquette.

-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi de 9h à 10h
-  25 juin 2022
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  29,75 \$

NATATION | 5-12 ANS



Initiation aux différents types de nages par le jeu.

-  1 heure - 8 cours (4 semaines)
-  Lundi et mercredi de 9h30 à 10h30
*Raccompagnement au camp de jour inclus.
-  Du 27 juin au 20 juillet 2022
-  Sauveteur qualifié
-  Piscine municipale
-  44,75 \$

PLANCHE À ROULETTES ET PLANCHE LONGUE (LONGBOARD)* | 6-12 ANS

Techniques de base, équilibre, virages, freinages, poussées, rudiment du « holly ».

-  1¼ heure - 4 semaines
-  Lundi de 16h15 à 17h30 (6-7 ans)
Lundi de 17h30 à 18h45 (8-12 ans)
Raccompagnement à partir du camp de jour inclus
-  27 juin 2022
-  Frédéric Bernier
-  Parc de planche à roulettes
-  49,50 \$
Le participant doit avoir sa planche.
Casque obligatoire.

PRÊTS À RESTER SEULS | 9-11 ANS

Permetts aux jeunes d'acquérir quelques outils et connaissances de base pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un adulte.

-  1 journée intensive
-  Samedi de 9h à 14h30
-  11 juin 2022
-  MEB Formations
Croix-Rouge canadienne
-  Centre des arts et des loisirs
Alain-Larue (225, boul. Antonio-Barrette)
-  27,50 \$ | Incluant attestation de réussite et cahier d'activités.

TENNIS DÉBUTANT/ INTERMÉDIAIRE | 8-12 ANS

Techniques de base, contrôle de la balle et prise de la raquette, pratique d'échanges. Possibilité de prêt de raquette.

-  1 heure - 6 semaines
-  Samedi de 10h à 11h
-  25 juin 2022
-  Tennis Évolution
-  Terrain de tennis municipal
-  29,75 \$

ADOLESCENTS* / ADULTES

*50% de rabais pour les 17 ans et moins

5 À 7 DE CUEILLETTE DE COMESTIBLES FORESTIERS

NOUVEAUTÉ

Randonnée commentée avec guide. Les participants peuvent repartir avec une récolte à la maison.

-  Samedi de 10h à 12h
-  13 août 2022
-  Association Forestière de Lanaudière
-  Sentier champêtre
(Dans le rang Ste-Julie devant la rue Jean-Duceppe).
-  54,75 \$

AQUAFORME

-  1 heure - 10 cours (5 semaines)
-  Mercredi et vendredi de 8h30 à 9h30
-  29 juin 2022
*Pause pendant les vacances de la construction
-  Faye Masse
-  Piscine municipale
-  72,50 \$

ACTIVITÉ SPÉCIALE « INITIATION » SUR PLANCHE À PAGAIE

Venez découvrir cette nouvelle activité de façon encadrée et gratuite. Places limitées.

-  Samedi de 9h à 10h (Groupe 1)
Samedi de 10h à 11h (Groupe 2)
Samedi de 11h à 12h (Groupe 3)
-  18 juin 2022.
Remis au lendemain en cas de mauvais temps
-  Caroline Gauthier - En Corps
-  Descente de bateau du parc des Champs-Élysées
-  Gratuit, inscription nécessaire - Planche, pagaie et veste de flottaison fournies

CIRCUIT D'ENTRAÎNEMENT
STATIONS D'EXERCICE

- 1 heure - 8 semaines
- Mercredi de 9h à 10h
- 8 juin 2022
*Pause pendant les vacances de la construction
- Audrey Beauclair - En Corps
- Stations d'exercice au parc des Champs-Élysées
- Gratuit, sans inscription nécessaire

FITNESS SUR PLANCHE À PAGAIE
(STAND UP PADDLE)

Le Stand Up Paddleboard (SUP) est un sport des plus complet et qui consiste à pagayer debout sur une grande planche de surf. Remise en forme, effort et plaisir assuré.

- 1 heure - 6 semaines
- Mardi de 18h30 à 19h30
- 28 juin 2022
*Pause pendant les vacances de la construction
- Caroline Gauthier - En Corps
- Descente de bateau du parc des Champs-Élysées
- 181 \$ - Planche, pagaie et veste de flottaison fournies

GOLF DÉBUTANT ET
INTERMÉDIAIRE

Pour les nouveaux adeptes et les joueurs occasionnels qui désirent débiter sur une base solide. Axé sur la correction individuelle.

- 1 heure - 5 semaines
- Horaire flexible selon vos disponibilités
- Semaine du 6 juin 2022
- Gaétan Richard
- Pratique de golf 131 (591, route 131)
- 120,75 \$ / Matériel fourni

INITIATION AU KAYAK
NIVEAU 1 | 14 ANS ET +
JOURNÉE INTENSIVE

Formation reconnue par Canot-Kayak-Québec.

- 1 journée intensive
- Dimanche de 8 h 15 à 16 h 30
- 26 juin 2022
- Nerrivik Aventures
- Parc des Champs-Élysées
- 126,75 \$
*Brevet disponible au coût de 25 \$
Kayak, pagaie, wet suit et veste de flottaison fournis

MARCHÉ ACTIVE ET
MUSCULATION PAR INTERVALLE

- 1 heure - 8 semaines
- Lundi de 10h30 à 11h30
- 6 juin 2022
*Pause pendant les vacances de la construction
- Audrey Beauclair - En Corps
- Sentier champêtre
(Dans le rang Ste-Julie devant la rue Jean-Duceppe)
- Gratuit sans inscription nécessaire

YOGA SUR PLANCHE À PAGAIE
(STAND UP PADDLE)

Voici une façon originale de pratiquer le yoga en pleine nature. Le principe est simple, trouver son équilibre afin de pouvoir bien enchaîner les postures. Vous serez en connexion avec la nature et le moment présent.

- 1 heure - 6 semaines
- Jeudi de 18h30 à 19h30
- 30 juin 2022
*Pas de cours pendant les vacances de la construction
- Caroline Gauthier - En Corps
- Descente de bateau du parc des Champs-Élysées
- 181 \$ - Planche, pagaie et veste de flottaison fournies

ADULTES SEULEMENT

LE BBQ FESTIF!



NOUVEAUTÉ

Explication, préparation et dégustation d'une bouchée de fraise et halloumi, d'une poitrine de poulet marinée par frottement, papillote d'asperge et banane au rhum.

- 3 heures
- Samedi de 13h à 16h
- 2 juillet 2022
- Jack Rialland - La cuisine de Jack
- Pavillon du parc des Champs-Élysées
- 93,50 \$

ATELIER SUR LES SPIRITUEUX
(COCKTAILS)

NOUVEAUTÉ

Atelier sur les spiritueux, débutant par environ 1h15 de théorie. Ensuite 2 ou 3 cocktails seront présentés. Finalement, chaque participant concoquera son cocktail favori pour une dégustation en plein air.

- 3 heures
- Samedi de 13h à 16h
- 18 juin 2022
- Christian Jacques
Sommelier-formateur
- Pavillon du parc des Champs-Élysées
- 100 \$



MAISON DES JEUNES (MDJ) DU GRAND JOLIETTE

Hiyaaaaa! L'équipe de la Maison des jeunes (MDJ) du Grand Joliette tenait à vous rappeler que nous sommes présentement en train de planifier notre programmation printemps-été et on peut vous dire que vous ne voulez pas manquer ça. D'ailleurs, venez donc nous aider à décider des activités qui seront prévues cet été dans nos Top Chrono mensuels, on veut savoir ce qui vous fait triper et on veut embarquer avec vous ! Donjons et dragons, projets sociaux, entraide aux devoirs, ligue de hockey, musique, etc. Il y en a aussi pour tous les goûts dans nos activités régulières.

Tu as envie de participer, rencontrer d'autres jeunes, découvrir de nouvelles passions ou simplement jaser avec un membre de notre équipe d'intervention, contacte-nous sur notre page Facebook **Maison des Jeunes du Grand Joliette** ou au 450 756-4794.

On vous attend du mercredi au samedi au 48 Gauthier Nord à NDP pour les 12-17 ans du Grand Joliette et le mardi pour les 10-12.

On est aussi là pour t'accompagner dans ton quotidien, dans tes projets et t'informer pour t'aider à faire des choix éclairés.

BAZAR NDP - 40^E ÉDITION

Après 2 ans d'absence, le Bazar est de retour pour sa 40^e édition ! Une toute nouvelle formule extérieure sera proposée le 28 mai prochain. Demeurez à l'affût des informations et faites le plein d'anciens articles neufs et ce, afin d'assurer la survie de plusieurs organismes prairiociens : Le Partage, L'AFÉAS, Les Fêtes de la fidélité, Les Scouts et La Maison des jeunes.

Le BAZAR, une belle façon de contribuer à protéger l'environnement en plus de soutenir les organismes locaux !

Achetez des billets de tirage courez la chance de gagner :

- une télévision (Villeneuve Audio-Vidéo & Caisse Desjardins de Joliette),
- une montre (P.M. Bélanger),
- une lampe à énergie solaire (Pronature).

Pour plus d'informations et pour acheter des billets, contactez Michel Vézina, coprésident au 450 758-0968 Ou Charles Vézina, coprésident au 450 917-0392

P.S. En raison de la pandémie, nous n'acceptons pas de matériel cette année. Merci de votre coopération.





SCOUTS
du Canada

LES SCOUTS DE NDP : TOUJOURS DEBOUT

Le groupe scout de NDP a pu reprendre ses activités en présentiel pour la majeure partie de l'année, dans un contexte de quasi-normalité.

Le fait d'avoir maintenu un contact avec nos jeunes et nos parents même en période de pandémie a fait en sorte que le nombre de jeunes est au rendez-vous, cette année encore.

Nos animatrices et nos animateurs redoublent d'efforts pour offrir aux jeunes un maximum d'activités avec le support des gestionnaires adultes.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Michel Boucher (président) 450 756-1285
Gabriel Boisseau (chef de groupe) 450 755-6441

www.scoutsndp.ca

CLUB FADOQ LE BEL ÂGE



Club FADOQ
Notre-Dame-des-Prairies
Lanaudière

Bonjour à tous les membres du
Club Fadoq Notre-Dame-des-Prairies,

Ce fut très agréable de se retrouver après cette longue période de pandémie. Pour l'avenir, nous sommes confiants que nous pourrions continuer à passer du bon temps et en profiter au maximum.

Étant donné que l'été est à nos portes, et que les activités reprendront à l'automne, il nous fait plaisir de vous inviter à des soirées dansantes tous les samedis.

Au cours de l'été, nous avons prévu des soupers spéciaux et un pique-nique en août (si la belle température est au rendez-vous) les dates sont à déterminer.

Nous vous informons que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 25 mai à 14h00 à notre local, au 34, 1^{re} Avenue, Notre-Dame-des-Prairies. Si vous désirez y assister, veuillez confirmer votre présence.

Nous sommes heureux de vous annoncer la reprise de la pétanque à compter du mercredi 4 mai, à 19h00. Veuillez communiquer avec nous si vous désirez vous inscrire.

Le bureau du Club Fadoq NDP est ouvert les mercredis, de 13h00 à 15h00, pour les renouvellements des cartes FADOQ.

Au plaisir de vous revoir !

Annette Nantel,
présidente & les membres du Conseil d'administration
Club le Bel âge - Fadoq Notre-Dame-des-Prairies

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR NOUS REJOINDRE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 : 450 944-7044

CENTRE DE FEMMES MARIE-DUPUIS

VOTRE CENTRE DE FEMMES CÉLÈBRE CETTE ANNÉE SON 30E ANNIVERSAIRE !

Trente années de présence auprès des femmes de la région pour briser l'isolement, répondre aux besoins d'aide et d'écoute, aider à se sortir de la routine ou faire de nouvelles rencontres.

Plusieurs activités sont planifiées pour souligner ce moment important.

Venez ouvrir les festivités avec nous lors de notre événement de la rentrée, le 24 août, autour d'un dîner « épluchette et hot-dogs ». De plus, réservez déjà votre soirée du 28 octobre prochain pour une célébration mémorable.

Pour tous les détails, communiquez avec nous au 450 752-5005, passez nous voir au 241, boulevard Antonio-Barrette, visitez notre nouveau site Web au www.cdfmariedupuis.com, ou encore aimez notre page Facebook.



Il ne reste que quelques jours pour vous inscrire à la Fête de la fidélité. L'invitation lancée aux personnes consacrées et aux couples qui fêteront durant l'année, un anniversaire en multiple de 5 (5-10-15-20-25, etc.).



Depuis 2 ans, la vie telle que nous la connaissons s'est transformée. Nous sommes trop occupés ou préoccupés. Par contre, il nous apparaît important de souligner ces personnes qui veulent confirmer leur engagement et le célébrer.

L'objectif de cet événement paroissial est de souligner de façon simple et amicale l'amour et l'engagement sans entraîner des frais onéreux pour les familles.

Le dimanche 22 mai prochain, il y aura une célébration spéciale à 9h00, en église NDP, suivie d'un brunch servi au Centre Communautaire.

Venez vivre et profiter de ce moment privilégié, entouré de votre famille et vos amis. Vous pouvez nous rejoindre ou vous inscrire en contactant :

Nicole et Michel Vézina au 450 758-0968
Murielle et Serge Landreville au 450 753-5977.

Une invitation spéciale est lancée aux jeunes couples. Que chacun se sente personnellement invité. Les places sont limitées.



PARTAGE

Bonjour à vous tous,

Notre 42^e année d'activités se termine en ce beau mois de mai. Cette pandémie qui s'est invitée chez nous sans notre accord et qui s'est nourrie de nos inquiétudes ne nous a pas permis de reprendre nos activités de la façon dont nous l'espérions, mais nous vivons tous d'espoir que la prochaine saison qui débutera en septembre 2022 sera pour notre organisme communautaire un retour à la normale. Le mois de mai est un moment de l'année où la nature prend de plus en plus de vie ; fleurs, arbres, oiseaux nous émerveillent de leurs beautés, de leurs parfums et de leurs chants. Ce mois de mai c'est aussi le mois où l'on célèbre et l'on porte tout particulièrement plus d'attention à nos mamans qui nous ont donné la vie et dressé notre chemin. L'organisme "PARTAGE" et ses bénévoles ; Louise, Nicole et Murielle vous souhaitent une bonne fête à toutes les mamans de ce monde pour leurs sacrifices, leurs tendresses et leurs présences à nos côtés. Prenons le temps d'avoir une petite pensée pour nos aînés qui sont présentement dans des situations difficiles en leur tendant la main pour soulager leurs souffrances et leurs inquiétudes.

Je vous rappelle que l'organisme "PARTAGE" a comme mission depuis sa fondation de soulager bien que modestement la solitude des personnes âgées de 60 ans et plus vivant dans la municipalité de Notre-Dame-des-Prairies en offrant à prix modique un repas mensuel servi par un traiteur de la région et des activités. L'adhésion est gratuite, mais l'inscription est obligatoire. Pour toutes informations, on communique avec le responsable Pierre Renaud au 450 756-0430.

En terminant, j'aimerais partager avec vous ce petit texte de réflexion ;

« Il me semble que la grande maladie de notre époque, c'est la SOLITUDE. Alors quand vous vous trouvez dans une grande famille comme PARTAGE, vous perdez l'angoisse de la solitude. Les cauchemars, cette impression redoutable que personne ne vous aime s'estompe ».

Pierre Renaud, mai 2022.

BONNES VACANCES À TOUS ET AU PLAISIR DE SE REVOIR EN SEPTEMBRE.

GUIGNOLÉE UN GROS MERCI

La guignolée de la conférence de Notre-Dame-des-Prairies de la Société Saint-Vincent de Paul a de nouveau été couronnée de succès. La générosité des Prairiquois a permis de récolter plus de 14 000\$ qui permettront à l'organisme de venir en aide aux familles démunies de la paroisse. À cette somme, s'ajoutent les dons de denrées, de jouets et de manteaux d'hiver réalisés à la boutique de la générosité installée aux Galeries Joliette durant la période des fêtes, de même que les denrées fournies par le marché IGA Crevier de Notre-Dame-des-Prairies.

À souligner également, la participation de personnes âgées qui ont tricoté des mitaines et foulards à l'intention des enfants des écoles du grand Joliette. La conférence souhaite également remercier le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies pour son appui constant à la cause des plus démunies.

Michel Cloutier



AFEAS

Dans l'émission "Première fois" France Castel a eu un témoignage pour son implication dans la marche "Des roses et du pain" organisée par Françoise David et la Fédération des Femmes du Québec le 26 mai 1995. Cette immense organisation qui a réuni 800 femmes de partout au Québec a vu le jour pour revendiquer des conditions de vie économiques et sociales décentes pour les femmes.

Je n'en ai pas eu connaissance à l'époque.

Je suis choyée quant aux études et à l'emploi et en 1995, pourtant monoparentale, je tirais mon épingle du jeu. Mais j'étais bien occupée et insouciante dans ma chance.

En 2022, nous devons encore travailler sur les mêmes insécurités sociales et économiques.

Le provincial prévoit cette année élaborer sur les thèmes de :

- la conciliation travail-famille-études ;
- l'accessibilité à un service universel aux garderies ;
- les proches-aidants (souvent des femmes) ;
- les féminicides ;
- le drame des femmes autochtones.

Le congrès de septembre prochain en sera un d'orientation. Il y en a tellement à faire. Le mouvement veut se donner un cadre pour le futur.

Une bonne pensée pour ces femmes qui vivent la guerre en ce moment. Ce sont elles qui prennent en main la sécurité de la famille. Elles doivent préparer la fuite : prendre les papiers, l'argent, des vêtements chauds pour tous. Elles ont à s'occuper des enfants dans les camps. Elles vivent sans savoir si leur maison sera détruite, si leur conjoint vivra. Elles auront à vivre sans école et sans hôpitaux au retour s'il y a un retour.

Que le monde est fou. Et encore, les femmes ont la charge mentale à assumer.

La nouvelle génération aura encore du travail. Nos filles devront se tenir debout pour ne pas perdre les acquis, ne pas être trop occupées et insouciantes comme moi en 1995.

Pendant la pandémie, notre AFEAS locale a respecté les règles. Nous avons tissé avec parcimonie (2 personnes maximum dans le local). Je devrais faire un CA mi-mars pour ouvrir la machine un peu plus.

Notre Ville a accepté de considérer le **premier mardi d'avril comme la journée nationale du travail invisible**.

Nous sommes un des organismes sur le comité du BAZAR qui prévoit une immense vente de garage le samedi 28 mai 2022 sur le terrain en avant du centre Alain Larue.

ENEZ NOUS ENCOURAGER.

Nous ne prendrons pas d'autres puces que celles déjà ramassées pendant la pandémie par les bénévoles impliqués dans l'organisation. Nous n'avons plus de local pour trier les dons reçus à l'avance. Nous ne pouvons accepter plus que ce qu'on a déjà.

Venez nous encourager en achetant des billets de tirage et en fouinant dans nos lots.

Il y aura vente de hot-dogs.

Il y aura aussi un air de fête dans ce renouveau du printemps.

Francine Houle - Présidente

RÉSIDENTICE DES PRAIRIES

Résidence certifiée pour aînés de 65 ans et plus, autonomes ou en légère perte d'autonomie.

Logements 3 1/2 et 4 1/2 disponibles.

RENSEIGNEZ-VOUS !

150 rue Jetté, Notre-Dame-des-Prairies

Téléphone : 450 867-1127

Courriel : residence.des.prairies@videotron.ca



LE TOUT NOUVEAU
COROLLA CROSS 2022
EST ARRIVÉ



Disponible en version
traction avant ou intégrale

 **LEXUS DISPONIBLE**



///PRÉSENT
DANS VOTRE ENVIRONNEMENT

450.759.3449 • 357, boul. Barrette • NDP



Clinique podiatrique
Mélanie LaPlante inc.
docteure en médecine podiatrique



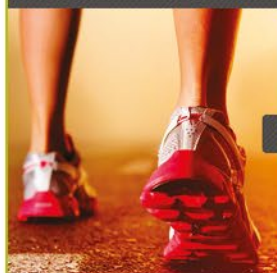
Dre Mélanie LaPlante
podiatre



Dre Catherine Messara
podiatre

UNE APPROCHE
PAS À PAS ET
DES SOLUTIONS
SUR-MESURE!

ORTHÈSES | VERRUES
ONGLE INCARNÉ | CALLOSITÉ



Tél. : 450 753-4554
www.laplantedupied.com

 **NOUVELLE ADRESSE**

55, RUE COULOMBE
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES
(VOISIN DU MAÎTRE GLACIER)



ELECTROEXPERTS®

POUR VOS ÉLECTROMÉNAGERS • FOR YOUR HOME APPLIANCES

SERVICE À DOMICILE ET COMPTOIR DE PIÈCES

POUR VOS ÉLECTROMÉNAGERS, TÉLÉVISEURS ET SYSTÈMES AUDIO

Blomberg Amana BROSAN Hotpoint.

Hisense CONVECTION Danby KitchenAid®

MAYTAG Inglis BOSCH Broil King

mabe NuTone Broil King JENN-AIR

LG Whirlpool FRIGIDAIRE ONKYO VENTURA SAMSUNG

Pioneer SONY moffat Panasonic GE

SHARP RCA YAMAHA DENON QUELLET



450 756-2690 www.electro-experts.com

183, boul. Antonio-Barrette, N.D.P., Joliette J6E 1E6



450 755-1167

Suivez-nous sur 

WWW.COUTUEXPERTPEINTURE.COM

LES VRAIS EXPERTS DE LA PEINTURE DEPUIS 1978



15%
DE RABAIS*

Sur notre produit vedette

* sur présentation de cette annonce

 **300, BOUL. ANTONIO-BARRETTE, NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**

 **84, BOUL. INDUSTRIEL, REPENTIGNY**

NOTRE ENGAGEMENT EST DE NOUS CONSACRER À AMÉLIORER VOTRE SANTÉ ET VOTRE BIEN-ÊTRE.

*Notre souci est de toujours
mieux vous servir.*

Livraison gratuite

du lundi au vendredi de 9 h à 21 h
et le samedi de 9 h à 17 h.



320, boul. Antonio-Barrette, Notre-Dame-des-Prairies
450 752-0905

* Des frais ou certaines conditions peuvent s'appliquer, informez-vous au laboratoire.



**Josée Marion et
Maxime Martineau,**
pharmaciens propriétaires

Affiliés à **familiaprix**



**GROUPE
JOLIETTE SÉCURITÉ**

Merci à
notre équipe!

Joins-toi à nous...

www.joliettesecurite.com/carrieres

Pour **VENDRE**
votre **PROPRIÉTÉ**



98, rue de la Visitation,
SCB (QC) J6E 4N3

Bur. **450 755-4500**

ÉRIC COMTOIS

COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ DA
Agence immobilière Éric Comtois inc.
ÉRIC.COMTOIS COURTIER IMMOBILIER INC. SOCIÉTÉ PAR ACTIONS D'UN COURTIER IMMOBILIER

